



MAGAZINE
metaa
FO

PÉDAGOGIE

BORNE TO BE... EUH ; BREVET DES COLLÈGES ; LE
CHOIX D'ORIENTATION ; DES NOUVELLES DE L'OCDE

RÉMUNÉRATION

VOUS REPRENDREZ BIEN UNE PART DE PACTE ?

OUTRE-MER ET ÉTRANGER

UNE RENTRÉE MOUVEMENTÉE DANS LES DOM ; REN-
TRÉE DE FÉVRIER 2026 EN NOUVELLE-CALÉDONIE ;
UNE PÉNURIE D'ENSEIGNANTS DÉJÀ ANNONCÉE ?

ET+ENCORE

L'ÉCOLE N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

l'interview exclusive

CHRISTOPHE KERRERO X PASCAL VIVIER

1985-2025

LE BACCALURÉAT PROFESSIONNEL
FÊTE SES 40 ANS !

LA TRIBUNE

UNE FIN DU MONDE

CARTE BLANCHE

INSTRUCTION PUBLIQUE VERSUS
ÉDUCATION NATIONALE

POUR
NE RIEN
MANQUER
LISEZ
L'AP !

IAP

MAGAZINE
LE MAGAZINE DE
L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

ÉDITO

EDILLO

D'UNE COMÉDIE DRAMATIQUE À UNE TRAGÉDIE. DE GOUVERNEMENT EN GOUVERNEMENT...

LE SNETAA, FORT DE SES MANDATS, POURSUIT SANS RELÂCHE LE COMBAT !

Il y a des livres qui marquent à vie. C'est très souvent l'œuvre magique d'un prof pendant notre scolarité. (Ne sous-estimons jamais la trace, souvent exemplaire, des enseignants et de notre mission de PLP !)

J'ai mes auteurs fétiches, mes livres de chevet, les compositeurs qu'un prof de musique, en plein cœur d'un joyeux bordel, nous a transmis avec passion. C'est l'École qui m'a fait tomber en amour de la musique classique et du chant lyrique. C'est l'École qui m'a fait découvrir la joie d'aimer avec passion la République et la Laïcité.

Avant-hier, je suis allé découvrir l'opéra de Pascal Dusapin, Antigone dans la version de Sophocle par Hölderlin à la Philharmonie de Paris (profitons encore du Maestro Klaus Mäkelä avant qu'il ne prenne la direction de l'orchestre de Chicago ! Ah que la France ne sait plus garder ses génies !). Le monologue du Chœur, dans l'Antigone d'Anouilh, me revenait sans cesse. En ces jours de « gouvernement-pas de gouvernement tout en ayant un gouvernement démissionnaire... », je ne cessais de me le réciter : « Et voilà. Maintenant, le ressort est bandé. Cela n'a plus qu'à se dérouler tout seul. C'est cela qui est commode dans la tragédie. (...) Après, on n'a plus qu'à laisser faire. On est tranquille. Cela roule tout seul. C'est minutieux, bien huilé depuis toujours. »

Comme la grande majorité des Français, je pourrais être lassé par cet affligeant spectacle. Comme militant, je reste pantois encore de constater qu'E. Borne, notre ministre de l'Éducation nationale deux fois démissionnaire, a fait l'objet d'une si grande indulgence quand c'est pourtant elle, en tant que Première ministre, qui a fait la réforme des retraites rejetée par 93 % des salariés... Mais ouf, sur ordre et dans l'espoir jamais vain en politique de regagner un maroquin, elle déclare – si, si, elle ! – que la réforme pourrait être suspendue. Tiens ! On rit ? On s'affole ? On est dupe ? Ou c'est juste une énième pantalonnade d'experts politiques qui finiront dans la même essoreuse des oubliettes de l'Histoire ? En tant que militant, je n'ai pas les bras ballants. Car on peut changer le cours des choses ! Avec opiniâtreté, exigence, par un argumentaire implacable. Bref, par le mandat à porter !

La réforme de l'enseignement pro ressemble à ce cyclone politique qui présage d'un nouveau grand dégatisme : une clownerie inénarrable et triste au coût exorbitant qui sape l'avenir des jeunes, les emplois à pourvoir et notre moral de PLP, de CPE et de tous les personnels de l'enseignement professionnel.

La force du SNETAA, c'est cela : d'abord un syndicat d'adhérents qui eux-seuls décident de leurs mandats. Ensuite, l'expérience du terrain, la voix de l'histoire, la conquête d'acquis comme peu d'organisations syndicales peuvent le revendiquer.

Au milieu des décombres politiques, cela maintient l'espoir et ravive la joie de combattre pour faire aboutir nos revendications ! En cohérence !

De cette « tragédie », il ne restera rien.

Les colères et les aigreurs passeront.

Et pendant ce temps, le SNETAA poursuit sans relâche le combat.

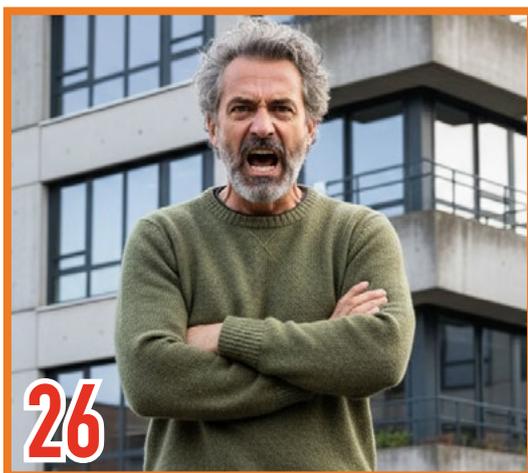
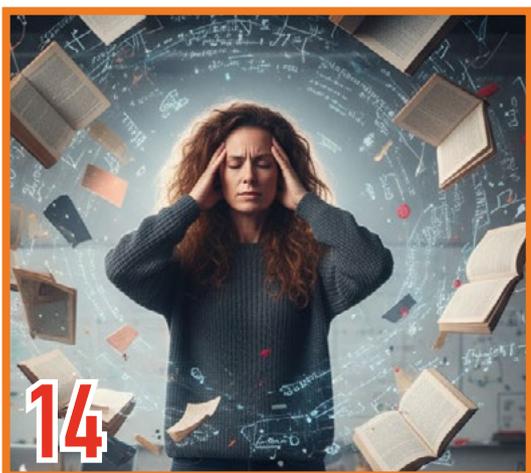
Puisqu'on s'en donne les moyens : Ensemble, nous le GAGNERONS !



Pascal VIVIER
Secrétaire général

 @SnetaaFO

SOMMAIR



IAP
MAGAZINE

L'AP MAGAZINE N° 622
EST UNE PUBLICATION DU
SYNDICAT NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ACTION AUTONOME FORCE OUVRIÈRE

RÉDACTION

SNETAA-FO 417 Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

Tél.: 01 53 58 00 30 | snetaanat@snetaa.org

CPPAP 0125 S 07264 ISSN 1273 5450

Directeur de la publication : Pascal VIVIER

Responsable éditorial : Alain-Romain NITKOWSKI

Coordination éditoriale : Brigitte VINCENT-PETIT

Secrétariat de rédaction : Fabienne YORO

Direction artistique, conception graphique et mise en page :

Wanderson RIBEIRO | Agence DESSAINTS

Illustrations : Colm, Zaïtchick

Images : 123rf.com, SNETAA-FO © | Imprimé en France

E



ANNIVERSAIRE 06

1985-2025 : LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL FÊTE SES 40 ANS !

LA TRIBUNE 08

UNE FIN DU MONDE

PÉDAGOGIE 10

BORNE TO BE... EUH /// DE L'INTÉRÊT DU BREVET DES COLLÈGES ///

LE CHOIX D'ORIENTATION : LES FILLES S'EXPRIMENT AUSSI
DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL /// DES NOUVELLES DE L'OCDE

CARTE BLANCHE 14

INSTRUCTION PUBLIQUE VERSUS ÉDUCATION NATIONALE : L'IDÉOLOGIE DERRIÈRE LES TERMES

EN COUVERTURE 16

L'INTERVIEW EXCLUSIVE : L'ÉCOLE N'A PAS DIT SON DERNIER MOT -
LE COUP DE GUEULE D'UN RECTEUR QUI REFUSE DE BAISSER LES BRAS

VOS DROITS ET OBLIGATIONS 23

PSC : LANCEMENT DES OPÉRATIONS D'AFFILIATION

RÉMUNÉRATION 24

VOUS REPRENDREZ BIEN UNE PART DE PACTE ?

RETRAITES 25

NI NANTIS NI VACHES À LAIT

PERSONNELS 26

LES CONTRACTUELS : ENTRE NÉCESSITÉ ET PRACARITÉ ///

VIE SCOLAIRE, ON Y CROIT ! /// DEVENIR DDFPT

OUTRE-MER ET ÉTRANGER 28

UNE RENTRÉE MOUVEMENTÉE DANS LES DOM /// RENTRÉE DE FÉVRIER 2026
EN NOUVELLE-CALÉDONIE : UNE PÉNURIE D'ENSEIGNANTS DÉJÀ ANNONCÉE ?

CULTURE 29

BRÈVES 30

SYNDICALISATION 31



1985-2025

LE BACCALAURÉAT

PROFESSIONNEL

FÊTE SES 40 ANS !

Quarante ans ! L'âge de raison ? Le baccalauréat professionnel a officiellement vu le jour avec le décret du 27 novembre 1985.

Les premières promotions ont été diplômées en 1987. Le recteur Daniel Bloch, considéré depuis comme « le père du bac pro », a témoigné du processus de création, initié par le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, dans son ouvrage « Une histoire engagée de l'enseignement professionnel, de 1984 à nos jours » (édition PUG, 2022). Cette année 2025 marque donc le 40e anniversaire de sa mise en œuvre.

LE POURQUOI

Le bac pro a été instauré pour revaloriser l'enseignement professionnel et viser l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Le diplôme a toujours eu une double vocation : l'insertion professionnelle et la poursuite

d'études, notamment vers les BTS. Il se décline dans de nombreux métiers des secteurs industriel et tertiaire.

UN ESSOR CONSTANT ET UNE PLACE MAJEURE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Entre 1985 et 2025, les effectifs engagés dans ce cursus ont connu une progression constante pour atteindre environ 26 % des effectifs totaux de l'ensemble des séries du baccalauréat. Cette croissance a permis de parvenir à l'objectif des 80 % d'une génération au niveau bac.

Le taux de réussite a suivi la même croissance : de moins de 75 % dans les années 90 à près de 84 % aux derniers résultats de cette session 2025. Le choix d'une poursuite d'études est également privilégié par de plus en plus de bacheliers professionnels, ce qui abonde dans le sens d'une démocratisation de l'accès à un enseignement supérieur.

ESPOIR ET DÉSILLUSIONS

Au printemps 2023, le président Macron, avec sa première ministre Élisabeth Borne, avait annoncé faire de la voie professionnelle une « priorité nationale ». Lors de son discours de rentrée 2025, la même Mme Borne, devenue ministre de l'Éducation nationale, s'en est tenue à une rapide allusion à cet anniversaire du bac pro. Autant dire une relégation des priorités au banc des préoccupations subsidiaires ! Le soufflet médiatique était retombé...

La dernière réforme, portée par la ministre déléguée Grandjean, loin de conduire à l'excellence promise, a contribué à brouiller davantage la visibilité de l'orientation en série professionnelle et désorganiser les enseignements généraux et technologiques au profit d'une augmentation des périodes en entreprise, notamment dans la dernière phase de l'année de terminale avec le parcours en Y. Et ce ne sont pas



les dernières annonces d'ajustements insignifiants qui changeront la donne.

LE COMBAT CONTINUE !

Malgré le déficit endémique de notoriété dont souffre l'enseignement professionnel, l'existence du bac pro a permis, chaque année, à des milliers de jeunes de s'insérer durablement sur le marché du travail ou d'être un tremplin pour une poursuite d'études.

C'est pourquoi le SNETAA a toujours affirmé son rejet de la réforme Grandjean et en exige l'abrogation. Le SNETAA poursuit son combat pour assurer à tous nos élèves de lycées professionnels un enseignement complet de qualité leur permettant un choix d'avenir professionnel serein et la formation de l'esprit critique des futurs citoyens.

Bon anniversaire au bac pro !





UNE FIN DU MONDE

Pour les enseignants comme d'ordinaire pour la plupart des Français, la rentrée de septembre a bien souvent des allures d'atterrissage. Un rien abrupte, nous ramenant de force vers les préoccupations terre-à-terre dont nous avons levé le nez durant l'été – administratives,

professionnelles, scolaires, logistiques..., tournant le ciel à grand renfort de vent dès le 20 août vers une lumière moins chaude, moins franche, moins joviale. Mais cette année, il semble presque que la pause estivale n'ait permis à personne de monter pour redescendre, tant l'actualité française comme mondiale nous

maintient dans la tension, l'incertitude, le souci permanent du lendemain. Quand et comment sortirons-nous de l'instabilité politique ? Quel budget pour notre école, nos services publics, nos hôpitaux ?...

Les nouvelles internationales n'aident guère, qui donnent à tous égards le

sentiment qu'après le siècle des utopies, le vingtième et unième est bien celui des dystopies ! Le sommet anti-occidental de l'OCS, réunissant les dirigeants les plus autoritaires et les plus ennemis des démocraties en marche vers un nouvel ordre mondial, les prédictions toujours plus alarmantes du GIEC, auxquelles font écho le fracas répété des catastrophes naturelles et de régions entières dévorées par les flammes, les provocations toujours plus jusqu'aboutistes de Vladimir Poutine dans l'espace aérien de l'OTAN, la polarisation croissante de la vie politique et l'explosion des extrêmes partout sur le globe, la révolution délirante de l'IA, aux conséquences parfaitement inconnues...

Au spectacle effrayant que nous offrent les Etats-Unis répond même en nous cette question tremblante : et si c'était la préfiguration de ce qui nous menace, nous aussi, en Europe ? Comment nous y préparer, et comment, éducateurs, y préparer des jeunes esprits déjà formés et déformés par les réseaux sociaux ? D'autant que toutes ces angoisses sont en train de former une génération aux yeux de qui l'École est appelée à sembler de plus en plus décalée, hors-sol, absurde. À quoi diable cela sert-il de lire des romans ou d'apprendre un métier si le monde s'effondre ?

À mesure que montent les dangers dans tous les domaines du vivant (dérèglement des courants marins, montée du niveau des océans, pollution plastique, pollution chimique, raréfaction de l'eau potable, extinction des espèces...), on voit se multiplier les conduites de déni, de diversion, de manipulation des priorités. On exalte davantage l'idéologie productiviste et consumériste, en abrogeant les lois protectrices de l'environnement, on exacerbe les identités ethniques et religieuses pour se jeter dans des guerres qui mobilisent toutes les énergies, on bricole des hommes providentiels qui finiront par régner sur des cimetières, on sape la confiance dans la science et le rationalisme, puis on s'allie à ses ennemis de toujours pour mieux terrasser et la nature, et la démocratie.

Ce n'est que le début. À sentir sur toute la terre frémir les envies de dictature et de virilité politique, on devine que le seul vrai pouvoir ne peut être conféré que par une idéologie totalitaire – d'où les ballons d'essai de J.D. Vance pour dédramatiser et décriminaliser le nazisme,

les saluts hitlériens de Steve Bannon ou d'Elon Musk, les financements conjoints des néo-nazis européens par la Russie et les États-Unis, et la lente réhabilitation de Staline par Poutine.

Mais l'aspiration au totalitarisme ne comble pas pour autant la soif de pouvoir absolu... Le seul qui confère la vraie puissance, ne tournons pas autour du pot, c'est Dieu. Derrière Poutine, le patriarche Alexis se démène, derrière Trump, les églises évangéliques et leur projet de construire le Grand Israël, derrière Netanyahu, la promesse de Dieu à Abraham, et sur le front de Vance, la croix qu'il avait tracée à la cendre, comme l'emblème de la nouvelle croisade catholique, et qui annonce la croix de feu du Ku Klux Klan. Les Islamistes, eux, sont prêts depuis longtemps. Remarquez que tous ces gens qui se détestent, qui n'ont cessé de se massacrer et de se menacer de l'Enfer tout au long des siècles, se retrouvent dans leur haine commune de l'humanisme, de la laïcité, de la liberté, de l'égalité et de la seule vraie fraternité qui est l'universalisme.

Et puis Dieu, si vous voulez savoir, ils s'en foutent, qui le transforment en monstre grimaçant. Imaginons une seconde qu'ils y croient vraiment : il leur faudrait accueillir les migrants, loger et soigner les pauvres, les étrangers... Mais ce serait l'anarchie, le communisme, le monde à l'envers ! Non, ils marmonnent vite, sans y croire, les niaiseries des religions sur l'amour universel ou la charité, mais ils ne rechargent leurs batteries qu'à la haine, méprisent la démocratie, puisent au cabinet de Barbe Bleue ce que les horreurs de l'histoire peuvent communiquer de puissance diabolique à l'homme occidental fatigué qui aspire à basculer « du côté obscur de la force »... Et pendant qu'on s'épuise contre les fantômes, la survie de l'humanité deviendra de plus en plus improbable, les lois de la physique, de la chimie, de la biologie continuant de faire leur terrifiant devoir, en toute impartialité malgré les processions.

Croyons-nous que des esprits que tant de prédicateurs auront fait mordre à la sauvage poésie de l'irrationnel auront des oreilles pour entendre la voix sobre de la raison, de la sagesse et de la science ? Mais, me dira-t-on, c'est voir l'avenir bien sombre ! Sans doute. Pourtant objectivement, il suffirait qu'une seule des multiples catastrophes dont la science

nous menace se produise, chasse des dizaines de millions d'hommes à travers les continents, qu'une bombe atomique, même par accident, explose, qu'un virus terrible s'échappe d'un laboratoire, que tous les poissons flottent le ventre en l'air... et je gage que l'on retrouverait le temps des prophètes et des rues envahies de prédicateurs hirsutes, pieds nus, à la ceinture de corde, secouant des clochettes qui appelleraient le monde à se repentir pour expier le péché d'avoir voulu rivaliser avec la puissance de Dieu. Il s'en est toujours vu dans les rues des capitales, et, sans que rien le laisse prévoir, l'un d'eux pourrait tout à coup être suivi par les foules dans des prescriptions imprévisibles. Ou un prophète déjà connu et homologué, comme Jésus ou Mohammed, pourrait enfin revenir sur terre pour clore la succession des temps. Cela, des millions de gens déjà y croient dur comme fer. Que cela donnerait-il en période de catastrophes ?

Puisque notre métier est d'instruire les jeunes, et puisque nous nous devons d'instiller un peu de rationalité dans leurs têtes déjà préparées par les réseaux à accueillir les nouveaux prophètes, il est urgent de réfléchir à la façon dont nous pourrions nous y prendre. Personne n'a de recette, sinon de tout miser sur l'éducation, de sorte qu'elle occupe la place avant que les cerveaux ne soient trop contaminés. Que de vrais savoirs les aident à se construire une identité historique, que le jeu des idées et des mots leur apprenne très tôt le plaisir de l'effort et des livres, que la horde des monstres s'écrase contre le mur de citoyens déjà formés et conscients.



Delphine GIRARD

delphine.girard@snetaa.org

BORNE TO BE... EUH

Nous devons nous réjouir : l'Éducation nationale représente le premier budget de la nation. D'ailleurs, la ministre Borne s'est auto-félicitée lors de sa conférence de rentrée. En effet, seize milliards de plus ont été attribués par rapport à 2017.

Or, on manque cruellement de moyens. On assiste à une crise du recrutement. Deux mille postes sont restés vacants à l'issue des concours 2025. La France reste le pays qui a le plus d'élèves par classe. Le nombre d'élèves inclus - sans moyens réellement dédiés - a été multiplié par 5. Il y a 900 médecins scolaires pour 12 millions d'élèves, soit un médecin pour 13 333 élèves... on les espère efficaces.

Mais il ne faut pas s'inquiéter puisque Mme Borne a promis de mettre en place « une refondation ambitieuse » du système de santé à l'École. En attendant, ce sont 40 % des postes de médecins scolaires qui sont vacants.

Voilà quelques petits points du bilan Borne. Si notre syndicat attendait - sans s'illusionner non plus ! - d'une ingénieure polytechnicienne qu'elle mise sur les diplômes professionnels, les métiers, l'enseignement et la formation profes-

sionnels, la dame avait pourtant déclaré lors de la passation : « je ne suis pas une spécialiste ! »

Si la méconnaissance peut être pardonnée à partir du moment où elle tente sincèrement d'être surmontée et réparée, l'absence de vision, les effets d'annonce, le manque d'investissement dans ce ministère qu'on lui a cédé comme on aurait pu lui céder celui des armées ou celui de la transition écologique est, ô combien, blâmable.

Parce que c'est nous, profs, qui pâtissons de ces stratégies politiques, où servir son propre intérêt intervient avant le fait de se consacrer dignement, honnêtement, humainement et efficacement à une mission.

Madame 49.3 a voulu « élever le niveau des élèves et garantir une réelle égalité des chances ». Appel à témoins : lequel d'entre vous a vécu ce changement prometteur ?

Au lieu de s'occuper des « grands chantiers » que mériterait l'École (on parle de chantiers « positifs », bien sûr), notre ministre s'occupe plutôt de censurer des bouquins destinés aux gamins de CM2, par exemple, alors qu'ils sont déjà édités et prêts à être envoyés.

Ben, assurément ! Sont quand même là pour servir les intérêts d'une politique.

Bref, *Borne wasn't born to be a ministre of the education nationale. That is sure!* Même si elle défend son bilan avec ferveur. Pour l'anecdote, il manque encore 2 500 profs à cette rentrée.

On va bientôt avoir droit à un nouveau casting de figurants.

Ce qui est déplorable, c'est que cette valse des ministres est un match où le ballon dans lequel on tape n'est pas moins que notre Éducation nationale...

DE L'INTÉRÊT DU

BREVET

DES

COLLÈGES

Certains dans la profession et dans la grande majorité des familles diront que ce premier diplôme n'a plus d'intérêt. Il est, pourtant encore obligatoire pour certains concours de la fonction publique de catégorie C, comme celui d'adjoint technique ou d'adjoint administratif de 1^{ère} classe. Il permet aussi aux jeunes de faire une première rencontre avec le milieu des examens et concours et valorise surtout ceux qui n'arriveront pas à obtenir un autre diplôme. Ils seront, au moins, détenteur de ce DNB.

Ce diplôme, dont plus personne ne faisait fi depuis vingt ans, est revenu sur le devant de la scène avec la proposition de loi d'un des ministres de l'Éducation nationale pour l'année 2024-2025 : Gabriel Attal. Bien décidé à dépoussiérer ce diplôme national du brevet annonciateur de la fin du cycle collège, le ministre avait imaginé une seconde prépa lycée pour tous ceux qui n'auraient pas obtenu le Saint Graal, les privant pour la grande majorité, d'une entrée en CAP ou en bac pro. Ce projet, condamné par le SNETAA, n'avait d'autre fin que de vider les classes de seconde professionnelle, celles de première CAP et surtout les 3^e prépa métiers. Mais, comme cette année-là fut riche en ministres, le projet fut enterré.

Bref, après plusieurs sursauts de la part des uns et des autres, la ministre démissionnaire Elisabeth Borne, a repris le dossier. Parution du décret dans le BO du 5 septembre. Il était temps, les cours ayant commencés !



Qu'y-a-t-il à découvrir dans ce BO ? Première information : Le total des 800 points permettant auparavant d'obtenir le diplôme, est annulé. À noter aussi que l'équilibre entre contrôle continu et épreuves finales s'inverse, passant de 60 à 40 % seulement pour le contrôle continu. Comment mettre les élèves les plus défavorisés socialement face à l'échec ? C'est clairement, la création d'une nouvelle difficulté pour ceux qui présenteront le DNB professionnel. Les années passées, c'est grâce au poids du contrôle continu que la majorité d'entre eux obtenait le diplôme.

Pour autant, qu'en est-il de l'évaluation par compétences ? Ces couleurs de la réforme Blanquer qui permettait aux jeunes, quand les collègues arrivaient à comprendre l'inextricable fonctionnement des bilans de compétences, de repérer au plus près leurs faiblesses et de travailler plus précisément dessus. OUT ? Peut-être ? Pas certain ! Ce qui est sûr, à la lecture du BO, c'est que le brevet des collèges comptabilisera la moyenne des moyennes de toutes les disciplines pour 40 % et les notes des épreuves ponctuelles clôtureront son obtention, pour 60 %. Jusque-là, tout est clair...

Mais une petite phrase subversive dit que « Dans le cadre des enseignements de la classe de troisième, l'évaluation du niveau des élèves, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, est menée dans les différentes situations d'apprentissage qui sollicitent la mémorisation, l'application et le réinvestissement. Par des activités écrites ou orales, individuelles ou collectives, les professeurs évaluent en attribuant une note de 0 à 20. »

Comment faire cohabiter sur une copie, dans un bulletin, sur un livret scolaire deux philosophies d'évaluation aussi opposées l'une que l'autre ? Ce BO impose donc une nouvelle évaluation, remise au goût du jour, « la note », sans renier l'ancienne, « les compétences ». D'aucun pourront dire, que dans une Éducation qui se dit nationale, chacun fera selon son « bon vouloir », ou celui de l'inspecteur, ou celui du chef d'établissement... pour permettre au plus grand nombre d'obtenir le DNB.

Si l'on suit à la lettre le BO, il ne nous reste donc plus qu'à mettre des notes sur les couleurs... Bonne année scolaire à tous...

LE CHOIX D'ORIENTATION :

LES FILLES S'EXPRIMENT AUSSI DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

Elève en 2^{de} TNE, Noélie, 15 ans, a choisi de répondre à un sujet de rédaction sur le thème de l'autobiographie, en mettant en avant la question de l'orientation professionnelle des jeunes filles.

Ce témoignage d'élève en dit long sur la détermination et la maturation du projet dont elles doivent faire preuve lorsqu'elles décident de s'engager dans une section industrielle, telle que l'électrotechnique ou la maintenance industrielle. Réfléchie et mesurée, elle fait à la fois preuve d'introspection et d'engagement auprès de tous les jeunes qui n'oseraient pas faire le choix de leur passion.

« Si je devais faire mon autobiographie, je voudrais parler de mon orientation professionnelle.

Est-ce qu'un métier à son genre ? Est-ce qu'un métier est pour les hommes ou les femmes ? Une femme peut-elle faire un « métier d'homme » ? Est-elle capable de faire l'un de ces métiers ?

En grandissant, j'ai vu des hommes choisir des carrières sans trop réfléchir, tandis que certaines femmes brillaient dans des secteurs traditionnellement masculins. Par exemple, ma tante était carreuse, passionnée par son métier, tandis que mon oncle était sage-femme, heureux par son activité. Ces modèles m'ont montré que les passions n'ont pas de sexe.

En tant que femme souhaitant entrer dans des domaines comme le bâtiment ou l'architecture, j'ai souvent dû faire face à des préjugés. Certains pensaient que je ne serais pas capable de réussir. Mais chaque défi a renforcé ma détermination à prouver que les compétences et la passion n'ont pas de sexe. Je me souviens d'un stage, où j'étais la seule femme dans un groupe d'hommes, j'ai dû travailler encore plus dur, mais, à la fin, j'ai remporté leur respect et admiration !

Aujourd'hui, je suis convaincue que, oui, une femme peut faire un « métier d'homme ». Chacune de nous a les capacités d'exceller dans les domaines variés, qu'il s'agisse de la construction, de la programmation, ou même, de la mécanique. L'importance, c'est de croire en soi et de s'entourer de personnes qui soutiennent notre passion. »

DES NOUVELLES DE

L'OCDE

Publié début septembre, le rapport « Regards sur l'éducation 2025 » de l'OCDE reste une source reconnue de l'état de l'Éducation dans le monde.

ET SI L'OCDE FAISAIT LES MÊMES CONSTATS QUE LE SNETAA ?

Il semblerait que sur de nombreux points, L'OCDE et le SNETAA se rejoignent. Extraits et analyses.

« À l'heure où les économies et les sociétés connaissent des transformations technologiques, démographiques et environnementales rapides, la demande de compétences de bases solides – comme la littératie, la numératie et la résolution de problèmes - est devenue plus urgente que jamais. »

Que dit d'autres le SNETAA quand nous demandons plus d'heures disciplinaires ? Quatre heures seulement en moyenne pour le français, l'histoire-géographie et l'EMC. Pire, si les référentiels accordent 120 heures en seconde, il ne reste plus environ qu'une heure de français en première et en terminale. En toute honnêteté, quel enseignant a aujourd'hui la capacité de réaliser les 4 programmes en si peu de temps ? Aucun ! Les uns font l'impasse forcée sur des thématiques de français, réalisent des condensés sur des thématiques d'histoire ou de géographie et parfois, les autres se retrouvent accablés de ne pas pouvoir réaliser les séquences d'EMC alors qu'elles sont aujourd'hui indispensables à la compréhension de ce monde économiquement et politiquement en mouvement. Quand un PLP a-t-il le temps de travailler en profondeur sur une notion avec un jeune qui lui est confié ? Quand peut-il vérifier que les connaissances de

base sont bien acquises pour avancer aussi bien dans l'analyse de textes que dans les compréhensions de consignes ou les apprentissages mathématiques ? Sans les bases solides qui permettent d'appréhender la complexité de la société actuelle, aucun des enfants qui entre en lycée professionnel n'est en mesure d'être pleinement acteur de sa vie et de comprendre la complexité du monde qui l'entoure.

« La littératie et la numératie sont devenues des exigences fondamentales pour naviguer dans des lieux de travail et dans la vie quotidienne » : bref, l'Éducation nationale doit ces bases à tous ses élèves et plus particulièrement à ceux de lycées professionnels qui ne possèdent pas les apports sociaux que d'autres CSP apportent à leurs jeunes. Une bonne partie du lycée professionnel est issue de l'immigration et le rapport de l'OCDE est explicite : « Les adultes nés à l'étranger ou parlant une autre langue à la maison peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires pour développer et maintenir leurs compétences à l'écrit dans la langue de leur pays d'accueil, en particulier s'ils ont eu un accès limité à une formation initiale de qualité ou s'ils se heurtent à des barrières linguistiques dans la vie quotidienne. « Combien sont-ils les allophones, dans nos établissements, sans aucune aide ? » Dans un monde numérique en évolution rapide, la résolution adaptative de problèmes est de plus en

plus essentielle. Cette compétence est essentielle pour se repérer à la fois sur le lieu de travail et dans la vie quotidienne, d'autant plus que la technologie s'intègre de plus en plus dans les activités sociales, financières et civiques (...) Cette compétence de base transversale favorise non seulement la participation au marché du travail, mais permet également aux individus de s'engager utilement dans la vie civique ; de s'orienter dans des environnements informationnels complexes ; et de gérer plus efficacement leur santé, leurs finances et leurs vie quotidienne. Des niveaux élevés de compétences dans ces domaines sont associés à une plus grande confiance en autrui et dans les institutions ; à une plus grande efficacité politique ; et à une meilleure santé autodéclarée. À l'inverse, des compétences limitées restreignent les opportunités dans la vie et renforcent le désavantage social d'une génération à l'autre (OECD, 2024[1]) »

Mais comment parler de compétences, quant au sortir de 3e, les jeunes entrent parfois dans des formations qu'ils ont demandées en 8ème vœu ! Peut-on alors évoquer des choix d'orientation ? Comment réaliser un inventaire positif de compétences quand les jeunes ne sont que démotivés puisque positionnés sur des formations pour lesquelles ils ne possèdent aucune appétence et dont les familles ne saisissent pas le sens des acronymes ?



ZAITCHICK

Pour le SNETAA, la situation est claire. On ne crée pas LE professionnel citoyen de la société de demain sans que ce dernier n'ait en toute conscience fait le choix de sa voie professionnelle. Certes, elle évoluera aux cours de sa vie, mais il aura acquis grâce à la formation de base, dont il était pleinement acteur, les compétences pour rebondir et aller de l'avant aussi bien professionnellement que personnellement.

La découverte des métiers s'impose au collègue. Pas seulement une heure par ci par là mais une réelle découverte qui permette à tous les jeunes de choisir en toute conscience leur voie pour s'ouvrir à un réel choix professionnel et leur permettre d'atteindre des niveaux en littératie, en numératie et en résolution de problème qui feront d'eux de véritables professionnels engagés et altruistes comme le présente le rapport de l'OCDE.

UN CHIFFRE PAR-CI, UN CHIFFRE PAR-LÀ

Un élève en France coûte 10 489 euros, de l'école élémentaire au lycée. Chers élèves... Notre gouvernement ne serait ni radin, ni flambeur, puisqu'il se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE. Comment, dès lors, interpréter ces chiffres ? Assurément en tentant de définir à quoi, à qui, et comment cette somme est répartie, et avec quel projet. Il faudrait un dossier, et non une « bribe » pour parvenir à ces mêmes conclusions.

Toujours est-il qu'au lycée, nous dépensons pour les élèves 24 % de plus que la moyenne des pays de l'OCDE ! Et l'on se plaint... En revanche, à l'école élémentaire, les crayons sont plus courts, donc on dépense pour les chérubins 13 % de moins que la moyenne.

La question est de savoir où il est plus important de « placer » de l'argent, et à quel moment de la vie de l'élève. On peut aussi ne pas se poser cette question qui induit un douloureux choix en estimant qu'à chaque âge, chaque niveau de classe, celui qui apprend doit être soutenu.

Ne pas être vu comme un coût mais comme un pari sur l'avenir.

Bref, l'Éducation française, ses budgets, c'est comme à la cantine : pas toujours équilibré, or, on continue à servir la même chose !

L'ÉCOLE : UN EHPAD DE LA PÉDAGOGIE ?

Le rapport de l'OCDE nous livre aussi l'implacable constat que le corps enseignant... vieillit. Ce sont ainsi 39 % des professeurs du second degré qui sont âgés de 50 ans ou plus. Notre dos grince autant que la craie sur le tableau - euh ! Que le stabilo sur le tableau. En salle des profs, ça cause plus « retraite anticipée » que dernier EP de Jul. Mais où sont les jeunes ?

Eh bien, ils fuient un métier que les gouvernements successifs s'appliquent à transformer en repoussoir ; ils aspirent à de bien meilleurs salaires (voir dernier paragraphe) que ceux proposés par notre chère Éducation nationale, avec pourtant en poche les mêmes diplômes.

Tandis que nous nous glissons quotidiennement dans la robe de notre « vocation »... celle qui nous permet de ne pas pleurer en regardant nos bulletins de salaire. Au moins, on fait ce qu'on aime (si, si !).

Mais lorsque nous ne serons plus là, deux choix s'imposeront : celui de nous remplacer par des hologrammes ou celui de nous remplacer par de jeunes professeurs. Pour cela, il faudrait améliorer

nos conditions de travail, revaloriser nos salaires, et réinventer le respect de notre mission.

On a les remèdes au manque d'attractivité. Il ne manque plus qu'une réelle, responsable, sincère volonté politique. Et le temps presse !

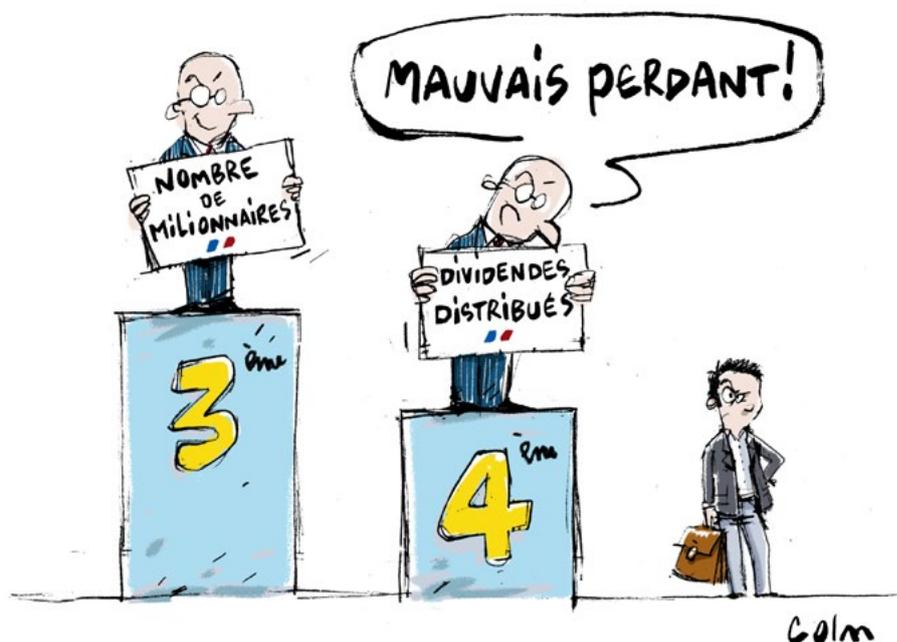
LA FRANCE À LA TRAÎNE DANS D'AUTRES DOMAINES

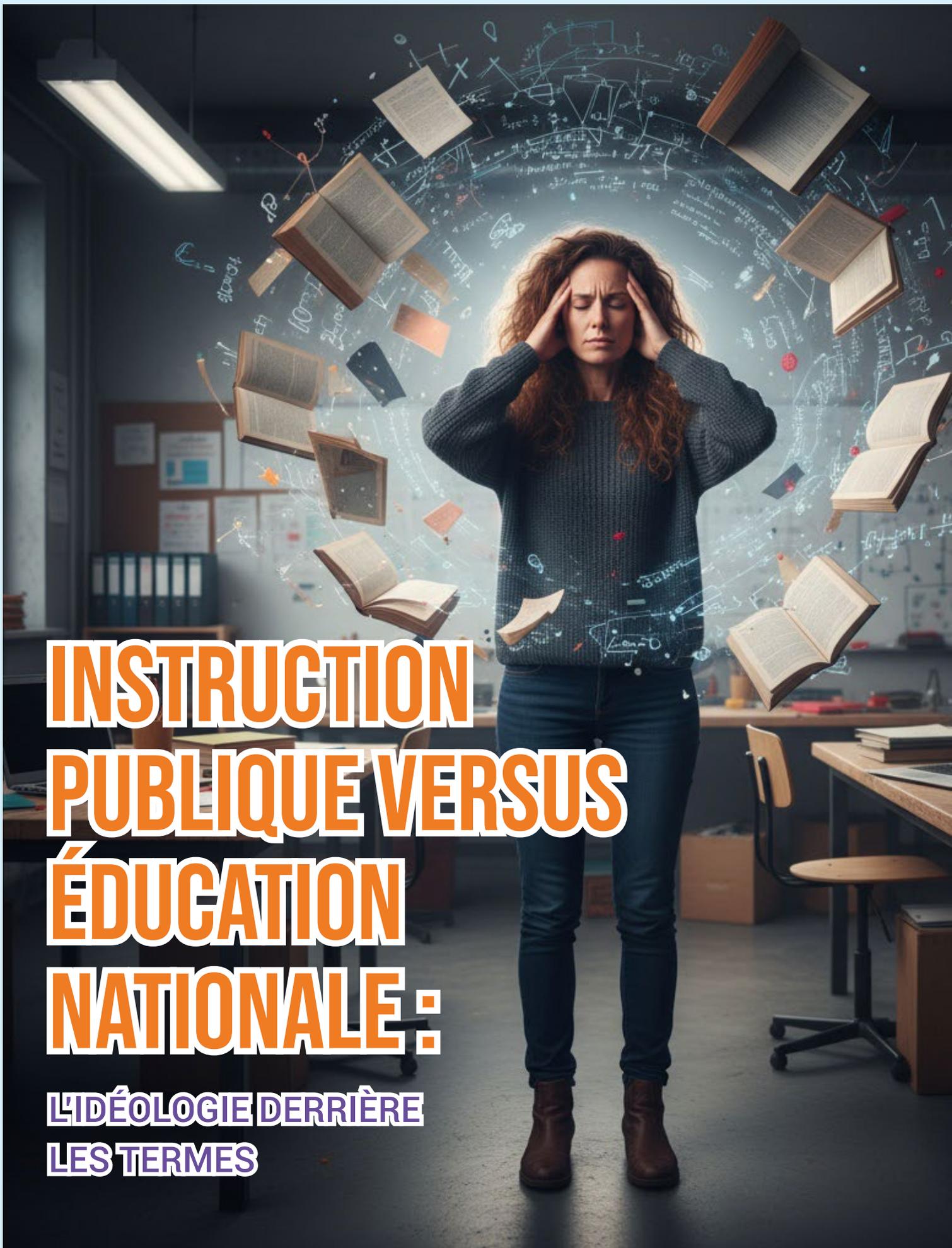
Et sans surprise, le rapport confirme cette année encore que les enseignants français titulaires sont moins bien payés ! Les titulaires du second degré ayant 15 ans d'ancienneté gagnent en moyenne 45 200 euros en brut contre un peu plus de 51 100 en moyenne des pays de l'OCDE. Et pourtant, ils sont aussi plus vieux : 39 % des enseignants du secondaire étaient âgés de 50 ans ou plus en 2023 (38 % en moyenne OCDE). Enfin, le rapport nous rappelle que nos élèves ont davantage d'heures de cours, mais aussi plus de vacances (16 semaines contre 13,5 semaines en moyenne dans l'OCDE) et que les élèves français sont parmi ceux qui redoublent le moins.

Le SNETAA-FO se bat chaque jour pour cela et continuera à se battre pour les PLP !

CLASSEMENTS OCDE

LE SALAIRE DES ENSEIGNANTS FRANÇAIS TOUT DERNIER





INSTRUCTION PUBLIQUE VERSUS ÉDUCATION NATIONALE :

L'IDÉOLOGIE DERRIÈRE
LES TERMES

LE ROBERT SE TROMPE
LORSQU'IL PRÉCISE QUE
« L'INSTRUCTION PUBLIQUE »
EST UN SYNTAGME VIEILLISSANT
POUR DÉSIGNER « L'ÉDUCA-
TION NATIONALE ».

Les deux dénominations sont en fait deux conceptions, deux idéologies qui s'affrontent.

Là où l'Instruction fabrique des cerveaux en batterie, là où l'on récite des leçons comme on récite des ordres, là où l'on reste sagement assis – contraint mais conciliant – des bancs de l'école aux bancs de la société, l'Éducation, elle, s'applique non seulement à instruire, mais aussi à émanciper.

L'Éducation nationale, historiquement, revendique cette ambition de former des citoyens, et non de « remplir des entonnoirs ». Favoriser des esprits en action plutôt que des citoyens en carton, là est son « credo ».

Dès la Révolution française, on distinguait déjà « Éducation nationale » et « Instruction publique », et les enjeux liés au choix des termes.

Le premier ministère consacré à l'enseignement verra le jour en 1824. Ce « ministère des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique » est alors confié à un évêque. On peut l'associer à une sorte de « gouvernement des esprits ». Un certain Monseigneur Frayssinous prévenait alors : « Celui qui aurait le malheur de vivre sans religion ou de ne pas être dévoué à la famille régnante devrait bien sentir qu'il lui manque quelque chose pour être un instituteur de la jeunesse. »

Un ministère de l'Instruction publique est créé en 1828. Il prend le nom de ministère de l'Éducation nationale en 1932 lors de la formation du troisième cabinet Herriot, pour ne plus changer d'appellation*, sauf aux débuts du régime de Vichy où il redevient très brièvement celui de « l'Instruction publique » ...dans un élan rétrograde et conservateur, dans une volonté de mettre au pas.

En effet, alors que l'Instruction apprend à répéter, l'Éducation apprend à contester. Ce qui peut être terriblement gênant pour une idéologie qui revendique l'ordre dans l'aspect le plus autoritaire du terme. Certains politiques extrémistes appellent ainsi de leurs vœux le retour à une Instruction publique, et cette volonté n'est pas anodine ou anecdotique.

Margaret Thatcher détestait la chanson de Pink Floyd « Another brick in the wall ». Scander haut et fort qu'on ne veut pas être une brique de plus dans un mur uniformisé, critiquer un système d'éducation qui manque d'humanité... horribilis ! Le gouvernement britannique s'est senti menacé dans sa politique relative au système éducatif.

Il y a de fait une vraie différence politique entre les deux termes. Le mot éducation vient du latin *educatio*, du

verbe *ducere* qui signifie « conduire, guider » – bref, tenir la main et montrer la route. L'instruction, elle, transmet à la génération suivante un certain nombre de connaissances : elle remplit la boîte à outils de l'esprit. Elle sonne sévère, militaire.

Aujourd'hui ? Les lignes sont toujours floues. Le choix du terme fait toujours débat et divise, selon le degré d'émancipation et de capacité de réflexion que l'on veut bien offrir aux gamins, aux futurs citoyens.

Certains parents montent au créneau pour refuser que l'École parle du genre, par exemple. Mais sont-ils vraiment des défenseurs de « l'instruction pure et dure » ? Pas si sûr : derrière se cachent souvent des enjeux politiques et religieux plus larges.

Eh oui, apprendre à penser n'est jamais neutre. Former la raison et le raisonnement, c'est déjà éduquer. Parce que réfléchir, ça protège -un peu- des illusions, des erreurs, et des préjugés. Ça renforce l'esprit critique. Et c'est bien dans ce dernier exercice que l'on trouvera la force de démonter les stéréotypes.

Pas dans un nouveau catéchisme, qu'il soit religieux ou « politiquement correct ».

* Valéry Giscard D'Estaing ôtera l'épithète à Education nationale. On aura alors un ministère de l'Education. Point. Probablement dans un élan européeniste.



Laëtitia CALBET

[EN COUVERTURE]

CHRISTOPHE KERRERO X PASCAL VIVIER

INTERVIEW



L'ÉCOLE N'A PAS DIT SON DERNIER MOT !

*le coup de gueule d'un recteur qui
refuse de baisser les bras*

Ancien recteur de l'académie de Paris et recteur de la région académique d'Île-de-France, Christophe Kerrero a un parcours atypique dans l'Éducation nationale pour avoir connu presque toutes les fonctions. Cela donne un « responsable total », il est difficile de lui dire « D'où tu parles ? ». De la région Île-de-France, cet agrégé de Lettres Modernes, ancien chef d'établissement et inspecteur général, s'est fait plus connaître du grand public parce qu'il fut le directeur de cabinet de J-M Blanquer alors ministre de l'Éducation nationale.

Il connaît bien le SNETAA avec qui les échanges ont toujours été réguliers, dans un respect et une écoute devenus rares, pour des discussions et des négociations concernant l'enseignement professionnel.

À la sortie de son livre, *L'école n'a pas dit son dernier mot – le coup de gueule d'un recteur qui refuse de baisser les bras* (Robert Laffont), celui qui a dit « non » en démissionnant (rare dans l'institution) s'opposait alors à la ministre Oudéa-Castéra.

Christophe Kerrero a accepté de nous accorder un entretien croisé.

PV : on se connaît plutôt bien. Pouvez-vous nous rappeler pourquoi vous avez démissionné de vos fonctions de recteur quand recteur de l'académie de Paris est, avec certitude, la nomination la plus prestigieuse dans l'Éducation nationale ?

CK : quand je suis arrivé à Paris, en juillet 2020, j'ai été frappé par la ségrégation scolaire et sociale entre établissements : le collège le plus favorisé de Paris avait un indice de positionnement social (IPS) double du plus défavorisé – et je ne parle ici que d'établissements publics ! Dans la rue Saint-Jacques, qui grimpe vers la montagne Sainte-Genève, se côtoient les extrêmes : un lycée professionnel accueillant les élèves parmi les plus défavorisés de l'académie, et un lycée général dont la réputation a largement dépassé les frontières de l'académie. Toute l'action conduite sous mon autorité a donc consisté à essayer d'inverser les choses. Nous avons réformé la procédure d'affectation en lycée, pour favoriser la mixité sociale et scolaire et lutter contre les « lycées de niveau » ; nous avons fermé des lycées « ghettos », et transféré leurs élèves vers des établissements plus mixtes ; nous avons revu la politique d'affectation des moyens. La dernière étape de notre projet portait sur les classes préparatoires. Un projet modeste – chacun sait comme le sujet des « prépas » est sensible en France, et en particulier à Paris – mais symbolique et préfigurateur : fermer trois classes préparatoires peu remplies au sein d'une offre parisienne pléthorique pour ouvrir, en remplacement, trois nouvelles classes préparatoires : deux destinées à amener des bacheliers professionnels vers les grandes écoles et une, au lycée Henri-IV, destinée à former de futurs professeurs des écoles, dont notre pays a cruellement besoin. Depuis septembre 2023, nous avons affronté tous les conservatismes, ligüés contre ce projet, et beaucoup de mauvaise foi. Mais en janvier, le sujet



était derrière nous, Gabriel Attal ayant in fine arbitré dans mon sens. Pourtant, la nouvelle – et plus éphémère ministre de l'Éducation de la Cinquième République – est revenue sur cet arbitrage en conseil supérieur des programmes, contre toute logique et sans même m'en avoir avisé. Elle déjugait ainsi tout le travail entrepris à Paris en faveur de plus de justice sociale et scolaire depuis mon arrivée. Il m'était impossible de rester.

PV : il s'agissait donc d'un point central de votre action et donc de l'avenir des jeunes issus des milieux populaires et plus globalement de choix à opérer pour un parcours complet d'enseignement professionnel. Pourtant vous dites très vite qu'il n'y a que peu d'espoir de « valorisation » de l'enseignement professionnel tant que les enfants de la bourgeoisie (financière et/ou culturelle) fuiront cette orientation...

CK : notre histoire scolaire et sociale est très éloignée de celle de l'Allemagne et de la Suisse, par exemple, où il n'est pas rare de voir un ancien élève issu du « pro » prendre les rênes d'un grand groupe industriel. Chez nous, si vous n'êtes pas issu des grandes écoles, c'est pour ainsi dire impossible. Cela tient à la vision hiérarchique et aristocratique de la société dont l'École est le reflet. Cela peut sembler paradoxal et reste tabou dans un pays qui porte si haut l'égalité et se gargarise du « mérite » ou de « l'égalité des chances ». Pourtant, l'OCDE le rappelle inlassablement, la France est le pays de la reproduction sociale. « Dis-moi où tu es né et dans quel milieu, je te dirai ce que tu feras dans la vie » pourrait hélas être

la devise de notre pays. Nous sommes prisonniers de hiérarchies et d'un système figé de classes, sinon de castes. Le supérieur regarde le secondaire avec condescendance, le secondaire méprise le primaire. Le lycée toise le collège et l'élémentaire la maternelle. Le lycée se décline du général au professionnel en passant par le technologique. Les grandes écoles constituent le Graal au détriment d'une université qui tente tant bien que mal de faire réussir des masses d'étudiants peu préparés à ces cursus. La philosophie est réservée aux élèves de terminale, dans les seules séries générale et technologique. Nous ne cessons de hiérarchiser, de classer, de juger – les notes obtenues à des épreuves presque exclusivement académiques étant le juge de paix, dès 15 ans, des parcours ultérieurs. Pourtant, il faut bien d'autres compétences pour réussir sa vie professionnelle, et sa vie tout court, en particulier ce que nous appelons « soft skills » : capacité à coopérer, curiosité, empathie, contrôle émotionnel... toutes compétences psycho-sociales que les élèves français maîtrisent plus mal que leurs voisins de l'OCDE, alors que la structure du marché du travail a évolué en faveur des emplois avec une forte intensité en compétences socio-comportementales sur les 40 dernières années.

Et c'est tout aussi vrai des élèves. On ne cesse de les trier, au fallacieux prétexte de vouloir repérer une élite performante. Cela nous vaut quelques médailles Fields, bien sûr, mais à quel prix ? Nous n'avons plus les moyens, économiquement, socialement, humainement, de nous permettre

cette école du tri qui produit une société du gâchis. L'enjeu n'est pas de sélectionner quelques talents, mais de repérer et de promouvoir dans chaque élève le talent dont il pourra faire bénéficier la société en s'épanouissant.

Lycée unifié...

PV : sans vouloir passer du coq à l'âne, quand j'ai terminé la lecture de votre livre, je me suis dit immédiatement que l'auteur ne pouvait qu'être « un humaniste de gauche » quand tout le monde vous classe dans les personnalités dites « de droite ». Comment l'expliquez-vous ?

CK : mon engagement trouve sa lignée dans ce que l'on appelle le gaullisme social : une certaine idée de la France et de ce que doit être son rôle à l'échelle du monde ; des mécanismes de régulation des relations économiques et sociales par l'État, au service de l'intérêt général. Et surtout, le refus de capituler. Il y a comme un paradoxe de l'école française : elle est à la fois trop politisée, instrumentalisée par certains acteurs politiques et trop souvent victime de postures idéologiques ; mais elle n'est pas suffisamment un objet politique, au sens où il devrait être possible d'œuvrer à un consensus en matière scolaire, autour de quelques lignes directrices non partisans : que voulons-nous pour nos enfants ? Comment mieux former notre jeunesse, comment s'adapter à chaque enfant ? Comment faire nation grâce à l'École, comment assurer la promesse républicaine ? C'est le sens profond du projet humaniste et républicain. Je ne dis

pas que c'est simple. Mais on doit être capable de dépasser les clivages pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général. C'est ce que j'ai essayé de faire à Paris et qui me vaut peut-être cette difficulté à être classé. C'est encore le sens de ce livre qui est une invitation à porter un projet éducatif collectif à la hauteur des enjeux de notre époque.

PV : je conseillerais votre livre pour toute personne qui s'intéresse de près à l'Éducation car il a trois grandes qualités. D'abord la forme, il se lit bien, comme un roman (et on reconnaît ici l'homme de lettres) mais aussi car il ne règle aucun compte et, bien mieux encore, de vraies propositions iconoclastes sont mises en avant pour et changer le regard sur l'École et pour l'améliorer. Alors aucune aigreur ? Aucun compte à rendre ?

CK : Merci ! Je ne voulais pas écrire un livre contre, mais un livre pour. L'Éducation nationale est l'objet d'attaques simplistes, le plus souvent injustes et toujours décontextualisées. Certaines des solutions que l'on entend prennent leur source dans un passé idéalisé et imaginaire, avec l'exclusion des élèves les plus fragiles pour horizon. On oppose les « pédagoges » aux « républicains » dans une logique manichéenne qui ne correspond pas à la réalité. Notre École et ceux qui la font méritent mieux. Bien sûr, les défis sont innombrables. Mais croire que nous ne serions pas capables

de les relever, c'est entrer dans un esprit de défaite qui me répugne. D'autant que nous avons les talents et les moyens d'agir. Il faut une perspective, une sorte de « moonshots » comme disent les anglo-saxons pour la société française, un projet fédérateur et transcendant qui donne à chacun l'envie de se dépasser. Et je suis sûr qu'alors, nous rebondirons et surprendrons à nouveau le monde.

PV : reprenons quelques exemples si vous le voulez bien : Votre proposition pragmatiquement révolutionnaire pour changer de paradigme du vivier de recrutement des futurs enseignants...

CK : une école qui fonctionne attire des professeurs et les forme à leur métier. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et il en manque 2 500 à cette rentrée. Comment remédier à la crise des vocations et recruter les enseignants de demain ? Il faut là comme ailleurs, changer de paradigme. Nous avons l'habitude de recruter dans les milieux favorisés et parmi les meilleurs étudiants ; il faut accepter que ce soit de moins en moins le cas, et en faire une force, plutôt que de le déplorer. A l'image de Jules Ferry, qui s'adressait aux fils et filles de paysans pour devenir instituteurs, on doit se tourner vers des enfants des classes populaires, en banlieue comme dans la ruralité ou la fameuse France périphérique. Je propose même d'aller plus loin en recrutant des élèves plus « moyens », en apparence, mais dont une formation initiale solide pourrait renforcer les compétences. Combien de fois ai-je croisé d'élèves en difficulté dans certaines disciplines, mais désireux d'apprendre, de progresser et surtout, de s'élever socialement ?

Nous devons aller chercher des étudiants pour qui enseigner représente encore une véritable chance d'ascension sociale. En les suivant, en les accompagnant et en les formant, ils peuvent devenir les cadres de demain. C'était le sens du projet de reconversion de certaines CPGE parisiennes. Aujourd'hui, quelle est la pertinence de financer autant de classes préparatoires aux écoles normales supérieures, quand leurs étudiants ne se destinent pas aux métiers de l'enseignement ? Quelle est l'utilité sociale de classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs, si leurs élèves se tournent finalement vers le management ? Ouvrir des classes préparatoires destinées à former des professeurs des écoles ou des ingénieurs de production, en recrutant des élèves plus « moyens », c'est travailler pour l'intérêt général, tout en favorisant des parcours d'excellence. Ce modèle de classe préparatoire que j'ai cherché à développer à Paris, financé sur trois ans, permet de faire travailler intensivement et en petits groupes des élèves avec des lacunes dans certains domaines, ou des bacheliers professionnels, par exemple. C'était le sens de la CPPE qui réunit le lycée Henri IV et l'Université PSL, de l'expérimentation de TSI en 3 ans à Chaptal, ou encore d'une prépa économique pour bacheliers professionnels (ECP) à Élisa Lemonnier. Développé à grande échelle, en s'appuyant sur le maillage important des CPGE en France, ce modèle



permettrait à des élèves issus de milieux populaires de disposer d'une offre de proximité de qualité, quand on sait les obstacles économiques et psychologiques qu'il faut surmonter pour rejoindre un grand centre universitaire.

PV : cette idée est mieux que révolutionnaire, elle changerait la donne et redonnerait du corps à « l'ascenseur social ». Elle va à l'encontre de l'idée très répandue « des meilleurs pour être profs ». Vous n'êtes pas « élitiste » ?

CK : je ne fais pas de démagogie : nous avons plus que jamais besoin d'élites politiques, économiques, culturelles. D'artistes au service du beau et de l'introspection collective. De scientifiques capables de répondre aux enjeux de l'avenir – notamment climatiques, mais aussi d'entrepreneurs visionnaires et créatifs, d'artisans, d'agriculteurs fêrus de leurs métiers... Mais pour qu'une élite soit légitime, il faut, d'une part qu'elle soit représentative du peuple et, d'autre part qu'elle soit capable de répondre aux besoins de la nation. Le principal problème des élites françaises, c'est leur uniformité : même parcours scolaire, parfois depuis les mêmes classes de maternelle ; même origine, hyper-urbaine et favorisée. C'est à la fois inéquitable et improductif. Il faut de la diversité pour s'adapter au monde d'aujourd'hui. Une pensée uniforme est ennemie de la créativité. Quand ce sont toujours les mêmes, avec les mêmes cursus et les mêmes origines sociales qui sont aux manettes, il existe un risque social majeur. Le rejet actuel massif des « élites », comme en témoigne le mouvement des *gilets jaunes* et encore en ce début de rentrée les appels au blocage, est très inquiétant : une société a besoin de modèles dans lesquels se reconnaître pour structurer son futur, sinon elle est disponible pour toutes les aventures, y compris les plus dangereuses. L'absence de renouvellement, l'incapacité à répondre aux besoins et aux enjeux du moment, ont discrédité pour longtemps nos élites. Pour ma part, j'y suis entré par effraction d'une certaine manière. J'ai été toléré. Si je m'étais tu, je le serais sans doute encore. Mais ma sortie bruyante, dont on a signalé combien elle était rare, démontre que je n'en suis pas.

PV : on dit que la génération qui vient sera la première à réussir moins bien que ses parents. Comment expliquez-vous que l'ascenseur social est totalement grippé au regard des résultats internationaux tels PISA ?

CK : la génération qui vient risque surtout de vivre moins bien que la précédente. Nous commençons à ressentir les effets d'un modèle à bout de souffle. Nous sommes allés au plus loin avec les correctifs et autres rustines qui craquent à leur tour de



toutes parts. Le résultat concret est l'affaïssement des compétences de base qui touche désormais également les adultes. L'architecture du système scolaire doit être repensée, aussi bien dans le renversement des hiérarchies, dans les fonctions assignées que dans les contenus. On doit en finir avec le tri des élèves, la culture du contrôle et du classement qui épuise le pays et tarit les talents. Fondamentalement, si on ne renoue pas avec la promesse républicaine,

on ne rétablira pas la confiance avec nos concitoyens.

PV : à Paris, vous avez réussi à transformer la carte scolaire et modifier l'Affelnet qui va dans le sens de ce qui semble vous tenir à cœur : plus de mixité sociale et donner toutes les chances aux jeunes de réussir au mieux de leur possibilité. Pouvez-vous nous dire quels étaient les buts, les freins et les premiers résultats ?

CK : nous avons en effet profondément remanié le système d'affectation des élèves de troisième vers la seconde générale et technologique avec un objectif simple : renforcer la mixité sociale, dans une ville-capitale très ségréguée mais où la densité du réseau de transport facilite les mobilités ; mettre fin à la logique des lycées de niveau et à la concurrence déraisonnable qui en découlait, pour offrir à chaque collégien parisien un choix de lycée fondé sur des critères objectifs, plutôt que sur les réputations : la proximité, l'offre de formation. Partout ailleurs qu'à Paris, quand on est orienté en seconde GT, on va dans son lycée de secteur, où l'on retrouve des élèves de niveau hétérogène. Mais à Paris, où l'on peut choisir entre plusieurs lycées de secteur, certains étaient plus « réputés » que d'autres : avec un barème d'affectation principalement fondé sur les notes, ce système conduisait par exemple à affecter 95 % d'élèves ayant plus de 15/20 de moyenne à Charlemagne, lycée du Marais, contre moins de 5 % à Bergson, établissement du 19^e. Cette situation avait de nombreux effets pervers : une compétition anxio-gène des élèves, dès l'entrée au collège, pour accéder au « meilleur » lycée ; des élèves fragiles affectés parfois très loin de chez eux ; des établissements « boudés » des familles, concentrant les élèves les plus en difficulté, malgré la qualité de leurs enseignants et la richesse de leur offre de formation. Nous voulions donc à la fois que tous les élèves aient une affectation assurée dans un lycée situé à moins de 25 minutes de leur collège de secteur, tout en mixant davantage les publics, socialement et scolairement. Nous avons donc resserré le choix de lycées d'affectation prioritaire, mais en veillant à proposer une offre diversifiée et des profils d'établissements différenciés ; nous avons conforté le bonus « boursier » et introduit un bonus « IPS

du collège d'origine », afin de compenser le poids des résultats scolaires dans l'affectation et de favoriser les familles, quelles qu'elles soient, qui avaient fait le choix de leur collège de secteur à l'entrée en 6ème. Depuis des années, tout le monde souhaitait la réforme d'un système qui ne satisfaisait personne et générait un stress inconnu ailleurs chez les familles. Mais le sujet est si sensible à Paris qu'il était évident qu'il ferait des remous ! Beaucoup de fins connaisseurs du système AFFELNET, même parmi mes équipes, doutaient de notre capacité à aller au bout, en raison du caractère épidémique du sujet. Il y avait par exemple, chez certaines familles de l'est parisien, la certitude que nous allions empêcher l'accès de leurs enfants aux lycées du centre de Paris, alors même que toutes les simulations montraient le contraire ! Certains parents étaient aussi fermement attachés aux « lycées de niveau », au nom d'une sacrosainte méritocratie, souvent le plus sûr alibi du déterminisme social et du statu quo. Il y avait enfin des craintes relatives à la complexité de l'outil AFFELNET, poussé aux limites de son usage à Paris. Certaines de ces critiques se perpétuent, mais elles ne doivent pas masquer l'essentiel : depuis 2019, la ségrégation sociale a baissé de 49 %, la ségrégation scolaire de 39 %, notamment grâce à une meilleure répartition des élèves selon les performances et les origines ; les grands lycées accueillent plus de boursiers sans perte de niveau, et plus de 90 % des élèves obtient l'un de ses premiers choix de lycée. La réforme a donc atteint son but, même si des ajustements sont nécessaires pour aller encore plus loin.

PV : j'entends bien. Pourtant – mettons le doigt sur ce qui grince – pourquoi avoir fermé des Lycées Professionnels à Paris ?

CK : ces fermetures constituaient une étape supplémentaire dans la recherche de davantage de justice sociale. Le bâti des lycées parisiens est très particulier, avec une multitude de toutes petites structures de 100 à 300 élèves, souvent d'anciennes écoles primaires supérieures,

encore encastrées dans des écoles élémentaires. Les lycées que nous avons choisi de fermer, en lien avec la Région Île-de-France, étaient des établissements dont les effectifs ne dépassaient pas 200 élèves, aux formations monovalentes peu insérantes, aux locaux vétustes, et où les IPS étaient les plus bas de l'académie. Mais nous n'avons fermé aucune place en voie professionnelle, et aucune formation : nous les avons déplacés dans des lycées polyvalents parisiens plus attractifs, offrant des perspectives de poursuites d'études, que nous avons enrichis de nouvelles formations postbac (CPGE,

tion d'un certain corporatisme. Je sais cependant que beaucoup d'élus syndicaux font encore le choix des valeurs, parfois au risque de perdre des adhérents. Par ailleurs, notre époque pressée peut avoir la tentation de considérer le dialogue social comme un frein au changement, alors que l'élaboration d'un consensus minimal est la condition sine qua non d'une démocratie moderne. Il n'y a à mon avis pas d'autre chemin, même si c'est le plus difficile.

PV : les colères sont profondes chez les personnels et il n'y a aucune raison



BTS). Par ailleurs, un lycée général, à l'IPS le plus élevé de l'académie, a également connu un transfert de ses formations et de ses élèves vers un établissement proche à l'IPS beaucoup plus faible : il est aujourd'hui beaucoup plus mixte. Notre action ne visait donc pas la voie professionnelle, mais une meilleure mixité des publics parisiens.

PV : quel est votre regard sur le syndicalisme enseignant ?

CK : une démocratie a besoin de corps intermédiaires. Paradoxalement, nous connaissons en France un manque d'implication des salariés dans les organisations représentatives. La responsabilisation, l'intérêt général se heurtent à l'individualisme de nos sociétés et sa tendance au repli sur soi. Dans pareil contexte, les OS peuvent avoir la tenta-

tion d'un certain corporatisme. Je sais cependant que beaucoup d'élus syndicaux font encore le choix des valeurs, parfois au risque de perdre des adhérents. Par ailleurs, notre époque pressée peut avoir la tentation de considérer le dialogue social comme un frein au changement, alors que l'élaboration d'un consensus minimal est la condition sine qua non d'une démocratie moderne. Il n'y a à mon avis pas d'autre chemin, même si c'est le plus difficile.

CK : c'est tout le pays qui est en colère. La pire des fautes serait de l'ignorer. Il faut patiemment renouer avec la confiance et cela passe par la responsabilisation de chacun. Se mettre d'accord sur ce que l'on attend, à quelles conditions et à quel prix y parvenir. Sinon, nous risquons soit de grands désordres, soit des dérives autoritaires, si ce n'est les uns puis les autres.

PV : je peux vous assurer que la colère chez les PLP est rarement vue depuis la réforme Grandjean de l'enseignement professionnel qui n'a aucune plus-value ni pour les jeunes, pas mieux pour les besoins en recrutement, pour les diplômés. Quel est votre regard sur cette réforme ?

CK : chaque nouveau ministre ou presque s'attèle à réformer la voie professionnelle, avec l'ambition d'y attirer les élèves par choix, et de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Mais le problème

vient d'abord de notre conception de la réussite en France, fondée sur l'accès aux filières générales. Tant que l'on considérera que seuls les savoirs abstraits, académiques, sont dignes d'intérêt et de considération sociale, on ne pourra pas revaloriser l'enseignement professionnel.

Je connais la qualité du travail effectué en voie pro. Très souvent, on ne se contente pas de combler de graves lacunes, on reconstruit les bases, parfois même des individus, cassés par la vie et l'école. Pour autant, quel est aujourd'hui le sens d'une orientation à 15 ans, notamment vers certaines filières dont le taux d'insertion post-bac est de l'ordre de 30 % ? Pourquoi ne pas donner davantage de temps aux élèves afin de consolider leurs acquis dans les « fondamentaux », à leur rythme ? Aujourd'hui, plus de 50% des élèves de lycée professionnelle sont inscrits dans des formations tertiaires, qui requièrent d'abord des compétences d'expression écrite et orale, la maîtrise d'au moins une langue vivante, et des compétences psycho-sociales affirmées. Or nous y envoyons des élèves en grandes difficultés en 3e, dont la conscience de l'échec renforce la posture de rejet du système et le décrochage. Formons-nous, à ce niveau de diplôme, de véritables professionnels, immédiatement employables ? A l'inverse, nombre de jeunes orientés, par leurs résultats satisfaisants, vers la voie générale, seraient passionnés par la découverte d'un domaine technologique ou professionnel, sous la forme de modules : pourtant, jamais ils n'en feront l'expérience au lycée général, où la culture du geste est si peu présente. C'est pourquoi, tout en conservant en parallèle un certain nombre de « filières » professionnelles, celles qui sont à la fois attractives à la fin de la 3e pour les élèves et qui insèrent effectivement au niveau baccalauréat, je plaide pour un lycée unifié, qui permette à chacun de continuer à se former dans les compétences de « base », tout en découvrant des savoirs plus diversifiés. Il serait ainsi tout à fait possible de proposer aux élèves la validation progressive de niveaux de compétences dans les « fondamentaux » (sur le modèle par exemple des certifications PIX ou du CECRL), tout en proposant des enseignements technologiques, artistiques ou professionnels à tous les élèves.

PV : vous avez fait partie des politiques « du en même temps » portées par Em-

manuel Macron, élu à la Présidence de la République à deux reprises. Selon vous, y-a-t-il une politique éducative de droite ? De gauche ? Du « en même temps » ?

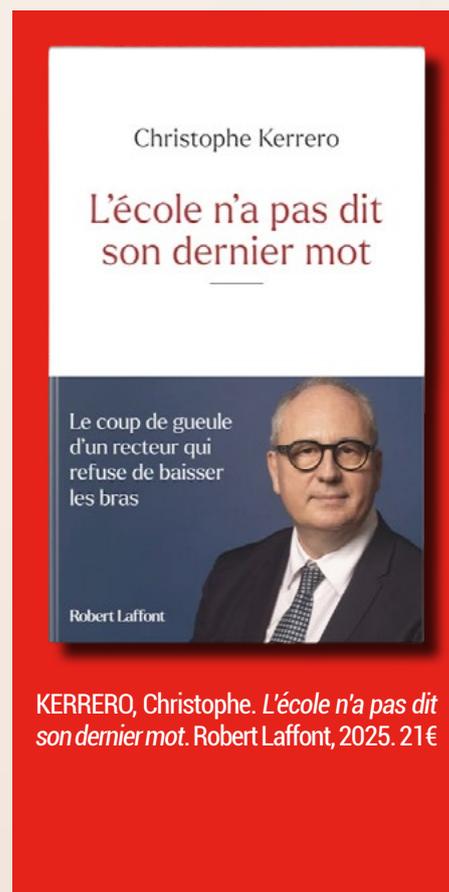
CK : quand je suis devenu directeur de cabinet en 2017, c'était avec une feuille de route très claire, à laquelle j'adhérais : remettre l'accent sur l'enseignement primaire, lutter le plus en amont possible contre les déterminismes sociaux, bref, élever le niveau dans la justice sociale. C'était le sens de la mise en place des classes dédoublées en éducation prioritaire, sur lesquelles je pense qu'aucun enseignant ne souhaitera revenir. Nous avons aussi initié l'accompagnement de cette réforme en mettant en œuvre des formations de qualité. A Paris, j'ai pu constater que les résultats ont été au rendez-vous.

Il y a bien sûr toujours eu beaucoup d'idéologie autour de l'école. En ce moment, je constate une certaine tentation du nostos, le retour à une école mythique de la méritocratie et de la réussite. Elle correspond à la nostalgie d'une époque, celle d'une France au premier rang, prospère et où chaque génération vivait mieux que la précédente. Mais cette école n'a jamais vraiment existé. Il y a confusion entre une époque effectivement plus prospère économiquement et reconnue pour ce qu'elle représentait et une école qui a toujours eu tendance à trier les « meilleurs » et laisser de côté tous les autres. Cela se voyait simplement moins, et qu'il y avait bon an mal an, une place pour chacun. Et surtout, l'on vivait beaucoup mieux de son travail. Je crois que renouer avec la puissance, c'est précisément aller dans le sens d'une école véritablement démocratique, telle que Jean Zay et Charles de Gaulle en ont tracé la voie.

PV : quelle politique programmatique devrait être portée prioritairement pour transformer l'École de la République pour les prochaines années ?

CK : je propose une révolution pédagogique et des ressources humaines. Mettre des moyens massifs sur le primaire et tendre vers un lycée unifié plus démocratique. Revoir les missions des professeurs en profondeur avec une formation intégrée au service, des professeurs experts qui conseillent et

encadrent les plus jeunes, des missions qui sortent du seul face-à-face pédagogique (temps de concertation, de suivi individuel, d'échange avec les familles...), en échange d'une revalorisation de 30 %. Il nous faut aussi renouveler les viviers : pré recruter des jeunes moins favorisés mais motivés, attirer les deuxièmes carrières. Il convient également d'élargir l'horizon des élèves en diversifiant les formes d'apprentissage, les savoirs et les compétences attendues (savoirs concrets et compétences psychosociales notamment). Enfin, je préconise de sortir du « tout diplôme » en mettant en place des certifications nationales et ciblées qu'on passe quand on est prêt. À quoi sert encore le baccalauréat aujourd'hui, au regard de son coût et de son rôle de passeport pour l'enseignement supérieur, quand plus de la moitié des étudiants ne décrochent jamais leur licence à l'université ? Il est temps de faire des choix, en priorisant ce qui est essentiel à une école efficace et démocratique : une loi de programmation pluriannuelle qui sécurise les moyens dans le temps long (et les acteurs de l'école, par la même occasion) ; un investissement massif sur la pédagogie, la formation, et le premier degré ; un parcours réellement inclusif pour tous les élèves, qui permette de détecter et de valoriser tous les talents, dont la société de demain a besoin.



KERRERO, Christophe. *L'école n'a pas dit son dernier mot*. Robert Laffont, 2025. 21€

PSC

LANCEMENT DES OPÉRATIONS D'AFFILIATION



Le SNETAA-FO vous a informé au fur et à mesure de l'avancée des travaux et du marché de la protection sociale complémentaire (PSC) obligatoire du ministère à destination de tous les agents. Elle entrera en vigueur avec des mois de retard au 1er mai 2026 et les opérations d'affiliation démarreront le 8 octobre.

Pour rappel, le SNETAA-FO, avec sa fédération, avait dénoncé ce marché et refusé de signer l'accord interministériel. En effet, une PSC obligatoire non seulement met fin à la liberté de choix des agents et s'attaque de front à la sécurité sociale et aux valeurs mutualistes, mais elle acte le découplage santé/prévoyance alors que jusqu'à présent la prévoyance était incluse dans les contrats de la plupart des mutuelles. Celle-ci devient l'objet d'un marché propre et donc, d'une ou plusieurs options. Sans compter le coût qui risque bien d'être plus élevé pour certains agents, les plus précaires notamment, ou encore les retraités qui seront les grands perdants de ce choix.

DES OPÉRATIONS D'AFFILIATION SUR 7 MOIS ET PAR ZONE DE VACANCES SCOLAIRES

À partir du 8 octobre, les opérations d'affiliation vont débuter par zone de vacances scolaires, puis par ordre alphabétique des académies et des agents : la zone A du 8 octobre à fin novembre 2025, la zone B de fin no-

vembre 2025 à mi-janvier 2026, la zone C, l'académie de Corse, l'administration centrale et les outre-mer de mi-janvier à fin février 2026.

Quelques situations particulières pour les EPLE et GRETA employeurs : ce seront deux vagues par blocs d'agents : fin novembre 2025 et fin février 2026.

Pour ce qui est des nouveaux arrivants et des mutations, les opérations auront lieu mi-décembre 2025 et fin février-début mars 2026.

UN PARCOURS DIGITAL EN 21 JOURS

Le parcours d'affiliation, ou d'exemption, sera digital via la boîte professionnelle uniquement. Les messages d'information sur le processus seront envoyés par la MGEN et le référent PSC désigné par les rectorats, les DSDEN ou les établissements employeurs.

La durée effective de l'affiliation court sur 21 jours. Un mail d'information sera envoyé 15 jours avant par le référent et un autre de pré-affiliation par la MGEN, sept jours avant la date de départ du processus. Un simulateur, véritable arlésienne, devait être disponible fin septembre.

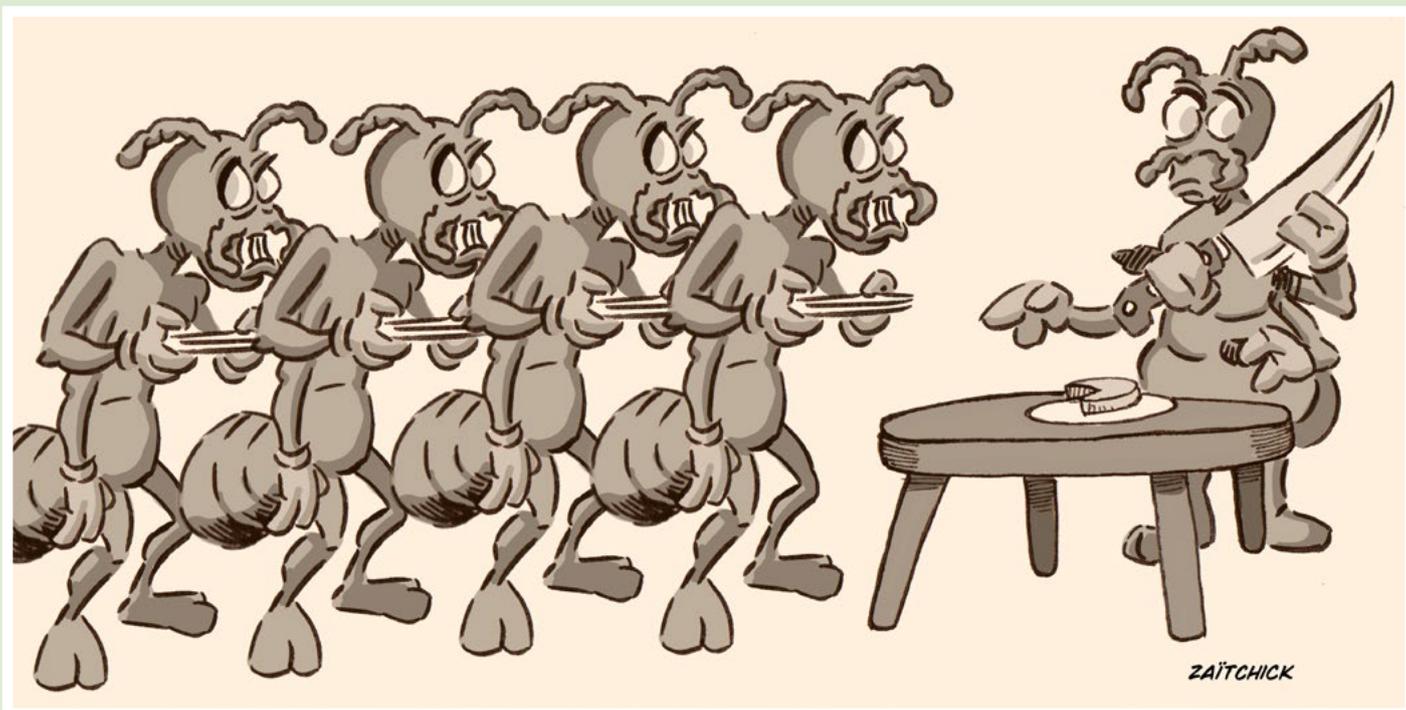
Dès réception du mail contenant le lien d'affiliation, l'agent aura 21 jours pour s'affilier, lui et les ayants droit qu'il sou-

haite inclure, choisir les options pour la famille ou bien justifier d'une dispense. À défaut de quoi, il sera automatiquement affilié seul à l'offre de base, sans option. L'agent recevra toutefois deux messages de relance avant cette étape par le référent (aux 10e et 18e jours) et un dernier au lendemain de l'affiliation d'office du 21e jour.

Cette affiliation d'office n'est pas définitive ; l'agent pourra toujours par la suite, à tout moment, finaliser son parcours d'affiliation ou solliciter une dispense.

Concernant les dispenses, il faut terminer le parcours et justifier de celles-ci pour en bénéficier. Elles concernent les agents en CDD qui sont déjà affiliés à une mutuelle, les bénéficiaires de la protection universelle maladie, les agents couverts par le contrat de mutuelle employeur de leur conjoint et ceux qui bénéficient d'un contrat de complémentaire jusqu'à échéance de celui-ci (dans la limite d'un an). En clair, pour cette dernière exception, vous pourrez rester sur votre contrat actuel dans la limite d'un an à compter du 1er mai 2026, date de départ du contrat employeur.

Dans ce qui s'annonce comme une usine à gaz, vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour vous accompagner. Il restera vigilant afin que le droit de ses syndiqués soit respecté et continuera de dénoncer toute dérive de ce choix discutable.



VOUS REPRENDREZ BIEN UNE PART DE

PACTE ?

Les PLP, sur la base du volontariat, peuvent bénéficier du dispositif indemnitaire instaurant une part fonctionnelle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) correspondant à l'exercice de missions complémentaires : le « pacte ».

Lors de la première année faste, de très nombreux pactes ont été proposés. Certains collègues ont accepté de « travailler plus pour gagner plus », ce que l'on peut comprendre en raison de la stagnation de nos salaires. Ils se sont vite rendu compte que la charge de travail accrue, la pression du chef d'établissement, les contraintes pour respecter la lettre de mission, contribuaient à dégrader les conditions de travail et que le prix à payer pour un salaire décent était très élevé.

Ces années scolaires passées et la présente, pour des raisons budgétaires, le nombre de pactes a diminué. Les chefs d'établissement, privilégiant le remplace-

ment de courte durée (RCD pour une part fonctionnelle de 18 heures), choisissent les personnels bénéficiaires d'un ou plusieurs pactes, mettant ainsi les enseignants volontaires en concurrence ; c'est encore un moyen de pression supplémentaire.

Pour rappel, même si le RCD est proposé en majorité, d'autres missions spécifiques peuvent faire l'objet de pactes pour les EREA et les LP, soit en « face-à-face pédagogique » (parts de 24 heures chacune) ou parts fonctionnelles de type « engagement annuel ». Les missions concernées sont, par exemple, l'enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits, l'enseignement et l'accompagnement dans les périodes post bac professionnel, l'enseignement dans les certificats de spécialisation, l'accompagnement des élèves en difficulté, la détection des élèves en voie de décrochage, l'accompagnement après l'année terminale des jeunes ni en emploi ni en formation dans le cadre du dispositif Ambition Emploi, etc.

Face aux dysfonctionnements et à l'opacité de la mise en place des pactes, le MEN a prévu des aménagements à cette rentrée 2025 (JO du 8 septembre 2025). Le texte prévoit que « si la totalité de la mission n'a pas été effectuée et si le redéploiement n'a pas été possible, le chef d'établissement peut reporter la date limite de réalisation de l'exécution des missions jusqu'au 31 octobre de l'année scolaire suivante ». Une possibilité offerte dans le cas où « l'enseignant ne change pas d'établissement à la rentrée », et que « l'agent ait exécuté la moitié des missions pour lesquelles il s'est engagé. »

Si vous prenez des parts de pacte, il faut le faire en connaissance de cause, la lettre de mission devant être précise et détaillée. Attention aux abus : si votre chef d'établissement estime que vous n'avez pas réalisé la totalité de la mission, vous aurez des heures à faire l'année scolaire suivante !

Le SNETAA-FO réitère son opposition au principe du pacte qui entraîne désillusions et épuisement pour les collègues au détriment d'une réelle revalorisation salariale pour tous les PLP, qui doit passer obligatoirement par l'augmentation significative du point d'indice et le rattrapage des 32 % de perte de pouvoir d'achat cumulé, dont les gouvernements successifs se sont rendus coupables depuis 1989.

NI NANTIS NI VACHES À LAIT

Après la réforme des retraites de 2023 dont l'objectif principal, pour le gouvernement, était de pérenniser la retraite par répartition d'une part, et de supprimer la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (8 milliards d'euros de baisse de recettes de l'État par an) d'autre part, le précédent Premier ministre avait passé l'été à expliquer que les « boomer », c'est-à-dire les retraités nés après la deuxième Guerre mondiale, avaient dépensé sans compter et qu'ils étaient responsables du déficit de notre pays. Les députés ne l'ont pas cru et lui ont refusé la confiance qu'il réclamait. Espérons son successeur se montrera plus respectueux de ses aînés. Que « tout le monde participe à l'effort », oui, quoi de plus naturel que les retraités y participent aussi. Mais sur quelles bases ?

PENSIONS : UNE ANNÉE BLANCHE ?

Les pensions seront-elles revalorisées en fonction de l'inflation ? L'abattement fiscal de 10 % appliqué lors de la déclaration des revenus des retraités sera-t-il supprimé et remplacé par un « forfait » annuel de 2000 euros ? Le barème d'impôt sera-t-il revalorisé ou bloqué ce qui aurait pour conséquence une augmentation des impôts seraient compte tenu du rattrapage des pensions sur la hausse des prix de l'année précédente ? De nombreux retraités aux revenus faibles deviendraient imposables. Certains pensionnés perdraient l'accès à des aides sociales ; d'autres subiraient une hausse de prélèvement de la CSG. Le pouvoir d'achat des retraités serait réduit. En revanche le prix des dépenses quotidiennes (alimentation, énergie, santé) continuera d'augmenter.

SANTÉ : DOUBLEMENT DU DÉREMBOURSEMENT ?

Le plafond de déremboursement en matière de santé passera-t-il de 50 à 100 euros par an pour les pensionnés, comme pour tous les assurés sociaux ? Les affections de

longue durée (ALD) seront-elles remises en cause (les ALD concernent, pour l'essentiel des patients âgés de plus de 60 ans). Si ces choix étaient maintenus, certains retraités n'auraient plus les moyens de se soigner. Est-ce ce que veulent nos gouvernants ?

POLITIQUE SOCIALE : ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS ?

Le Premier ministre reconnaîtra-t-il que la dette a été causée par la politique présidentielle menée depuis 2017, lui qui a participé à tous les gouvernements depuis cette date ? Cette politique de l'offre a largement échoué. Le « ruissellement » ne s'est pas produit : les riches sont encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres. Le Premier ministre veut-il encore prendre dans la poche des salariés et des retraités pour combler les déficits, mais sans quasiment rien demander aux ménages les plus aisés et entreprises les plus riches ? Cette politique d'accroissement des inégalités sociales, contraire aux valeurs de la République, vient d'être largement rejetée par l'Assemblée nationale. Sera-t-elle à nouveau le choix du gouvernement ?

SUPPRESSION DU 8 MAI FÉRIÉ : UN SYMBOLE DE NOTRE HISTOIRE REMIS EN CAUSE

La suppression de deux jours fériés, le lundi de Pâques et le 8 mai précédemment envisagée fragiliserait la cohésion sociale en augmentant le temps de travail des actifs avec lesquels nous sommes solidaires. De plus, le 8 mai marque la fin de la 2e guerre mondiale et la victoire contre le nazisme. Maintenir cette suppression risquerait de plonger dans l'oubli un symbole fort de l'histoire de notre pays... Volontairement ?

Quant au lundi de Pâques, il n'a pas qu'une signification religieuse ; il permet

aussi dans notre République laïque de se retrouver entre amis ou en famille pour un jour de repos férié.

NON LES RETRAITÉS DU SNETAA NE SONT NI DES NANTIS NI DES VACHES À LAIT

Les retraités du SNETAA et futurs retraités seront très attentifs aux orientations budgétaires proposées par le nouveau Premier ministre. Ils n'accepteront pas de nouvelles atteintes à leur pouvoir d'achat. Ils n'accepteront pas non plus d'être à nouveau accusés d'avoir dilapidé la richesse du pays. Les dettes actuelles essentiellement dues à 8 ans de réduction volontaire des impôts des familles et des entreprises les plus riches. Les retraités du SNETAA rappellent que les retraités ne sont ni des nantis ni des vaches à lait. Pour eux, c'est non à la rigueur et non à l'austérité !



Futurs retraités, pour optimiser votre pension de retraite, lisez attentivement le guide du retraité du SNETAA. Compte tenu des propositions concernant le projet de loi de Finances et le projet de loi de Finances de la sécurité sociale, il est important de ne pas faire d'erreur dans la constitution de votre dossier de retraite.

N'hésitez pas à contacter nos conseillers retraités du SNETAA !

Bonne retraite !

LES CONTRACTUELS :

ENTRE NÉCESSITÉ ET PRÉCARITÉ

Dans l'ensemble des lycées professionnels, les professeurs contractuels occupent une place grandissante. À cette rentrée, ils sont estimés à plus de 20 % des enseignants y exerçant. Recrutés pour pallier le manque d'enseignants titulaires, ils constituent aujourd'hui un rouage essentiel du système éducatif, mais leur situation reste fragile. Devant cette situation, le SNETAA-FO s'inquiète et s'insurge.

Un professeur contractuel est un agent non titulaire de la fonction publique, engagé par l'Éducation nationale sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD). Dans certains cas, il peut évoluer vers un contrat à durée indéterminée (CDI) après plusieurs années de service. Toutefois, la majorité vit dans l'incertitude d'un renouvellement annuel, abandonnée aux décisions de gestionnaires qui sont parfois eux même contractuels. De ce fait, les affectations se font de façon anarchique. Le SNETAA-FO a dénoncé à maintes reprises cette situation.

Administrativement, les contractuels relèvent du rectorat ou de la DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale). Leur affectation peut changer chaque année, parfois loin de leur domicile, sans garantie de stabilité. Leur recrutement se fait souvent en urgence, parfois à la rentrée, parfois en cours d'année. Contrairement aux titulaires, ils ne passent pas par les concours nationaux par crainte de se retrouver stagiaires dans une autre académie, loin de chez eux, et titularisés dans une autre sans que leur situation familiale ne soit vraiment prise en compte.



Autre paramètre à prendre en compte : le nombre de places ouvertes aux différents concours qui d'année en année diminuent comme peau de chagrin. Le SNETAA-FO est intervenu très souvent auprès du ministère. Mais comment avoir des réponses claires et précises quand on sait que l'on a eu six ministres en deux ans ?...

Alors, on sélectionne les contractuels sur dossier, souvent avec un niveau de diplôme bac + 3 au minimum (dans les matières générales) ou avec des niveaux inférieurs dans les disciplines professionnelles. Et ces agents sont placés face à des élèves sans aucune formation ni aucune aide. Tout cela pour répondre à l'exigence du principe « un professeur dans chaque classe », sans filet.

Côté salaire, les contractuels perçoivent une rémunération qui varie selon leur diplôme et leur expérience. Un débutant gagne environ 1 700 à 1 800 euros nets mensuels, avec des perspectives d'évolution limitées. On déplore aussi l'absence de primes spécifiques et la précarité liée aux contrats courts.

Les contractuels ne bénéficient pas par ailleurs de certaines protections : pas de garantie de mutation, pas de sécurité d'emploi, et une reconnaissance institutionnelle moindre. Beaucoup dénoncent une « Éducation nationale à deux vitesses ». Pourtant, leur rôle reste indispensable. Sans eux, de nombreuses classes resteraient sans professeur. Le SNETAA-FO plaide et se mobilise pour une amélioration de leur statut : meilleure rémunération, titularisation progressive et reconnaissance de leur mission.

Le SNETAA-FO propose une permanence téléphonique mensuelle aux contractuels. De plus, nous organisons des réunions et des formations dédiées, dans toutes les académies, avec la présence du secrétaire national chargé de ce secteur, Paul Devaux. Renseignez-vous auprès de vos correspondants SNETAA-FO de votre académie ou appelez le 06 38 04 98 12 !

Le SNETAA-FO est de tous les combats. Il n'y a pas deux catégories d'enseignants. Il y a des enseignants au service de nos élèves !

VIE SCOLAIRE : ON Y CROIT !

Rentrée 2025 : suite et fin de la course effrénée aux recrutements des AED ! Alors, qu'en est-il de nos services publics, de la vie scolaire dans nos LP ? Le casse-tête des emplois du temps des AED, l'impossibilité de recruter des personnels à 100 % sont le reflet d'une société en mal de répondre aux besoins primaires des individus. Loin de nous l'idée d'être en pensée morose et pourtant, face à une jeunesse motivée et pleine d'entrain, la rengaine des refus de poste pour contrat à mi-temps proposé impacte la composition des équipes de vie scolaire.

La voie pro conduit des jeunes à suivre des formations qualifiantes pour s'insérer dans le monde de l'entreprise. Le lycée professionnel accueille des jeunes parfois en conflit avec le système éducatif, en rupture, dont les familles ont du mal à fournir l'image de la stabilité professionnelle. Mais comment activer chaque année l'appétence aux apprentissages de nos élèves quand nos propres équipes de collaborateurs en vie scolaire sont avec des contrats de plus en plus précaires ? Peut-on répondre aux dépenses de la vie quotidienne avec un contrat à mi-temps ou même à trois-quarts temps ?

La rentrée se fera néanmoins avec des collègues qui forcent l'admiration dans leur dévouement aux missions qui leur sont dévolues et dans leur volonté de pousser les jeunes à croire en l'École et la réussite. Il faut persister dans une vision évolutive du métier des assistants d'éducation et surtout cesser de penser que le nombre de ces personnels se calcule au nombre d'élèves dans l'établissement. Il se calcule au profil de l'établissement, à son espace, à ses CSP, à son implantation dans la ville et dans les quartiers, au nombre d'élèves affectés sur leur troisième ou quatrième vœu, voire parfois dernier vœu, et à leur parcours scolaire antérieur. L'école reste le vecteur d'une démocratie rayonnante si on lui en donne les moyens. Le lycée professionnel ne recule devant aucun obstacle pour former, ramener, dialoguer et faire émerger des parcours de réussite.

Nous ne voulons pas d'un gloubi-boulga politique qui cherche à diminuer les moyens humains mais il nous faut la conscience que l'École offre toujours des opportunités à ceux qui s'y accrochent et développe le potentiel des élèves. Nos équipes en vie scolaire contribuent à apporter un souffle d'attention et de considération à nos élèves. Ne négligeons pas la part de chacun dans la construction citoyenne de l'autre ! **Le SNETAA-FO accompagne les CPE et les équipes de la vie scolaire. Vous avez des questions ? Appelez le SNETAA-FO !**

DEVENIR DDFPT

Si vous souhaitez exercer les missions de DDFPT à la rentrée prochaine, vous devez au préalable obtenir l'habilitation à exercer ces missions. La procédure d'habilitation est mise en place, par les académies, en début d'année scolaire. Sont éligibles :

- les PLP, certifiés et agrégés titulaires justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'enseignement ou la formation ;
- les PLP ayant déjà obtenu l'habilitation à exercer les fonctions de DDFPT et dont l'habilitation arrive au terme de sa validité (3 années scolaires). Ne sont pas concernés les PLP ayant déjà la qualité de DDFPT et qui ont obtenu un poste de DDFPT par le mouvement ;
- les enseignants dont les compétences correspondent ou se rapprochent de celles décrites dans le référentiel métier de la circulaire n°2016-137 du 11 octobre 2016 (paragraphe B).

Les PLP contractuels sont exclus du dispositif. Les candidats reconnus aptes à exercer la fonction de DDF sont inscrits sur une liste (vivier) pour une durée de trois ans ; ils pourront participer, en novembre 2025, au mouvement spécifique national s'ils souhaitent obtenir un poste. La circulaire relative aux fonctions et missions des DDFPT précise le contenu du dossier de candidature : un CV, une lettre de motivation, un document dans lequel sont consignés les éléments d'un projet relatif à l'exercice des fonctions de DDFPT et l'avis de l'inspection sur les compétences des candidats. Les PLP DDFPT peuvent exercer en lycée professionnel, lycée général et technologique, lycée polyvalent et EREA. Ils doivent appréhender un référentiel de certification des diplômes, identifier les différentes voies de formation, connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles. **Une question sur la fonction de DDF ? Un conseil pour préparer l'habilitation ? Contactez le SNETAA ! Le SNETAA accompagne les PLP, le SNETAA défend les PLP DDFPT !**

UNE RENTÉE MOUVEMENTÉE DANS LES DOM



A lors que la ministre démissionnaire de l'Éducation nationale se félicitait début septembre de voir cette nouvelle année scolaire démarrer correctement (avec « seulement » 2 500 postes d'enseignants non pourvus !), la réalité sur le terrain infirme une fois de plus le discours ministériel. Ainsi, le mois de septembre a vu se succéder dans les départements d'outre-mer une série d'événements qui montrent que la rentrée dans nos LP n'est pas forcément idéale : manque de personnel, moyens insuffisants, classes surchargées, plateaux techniques vétustes ou inexistants... la liste serait trop longue à dérouler...

À Mayotte, qui cumule tant de problèmes, c'est par exemple le lycée polyvalent de Sada qui a subi plusieurs journées de blocage de la part des parents et des élèves pour dénoncer des volumes horaires d'enseignements non respectés, des emplois du temps impossibles... La rectrice s'est engagée à ce que les choses s'améliorent.

En même temps, les chauffeurs de bus des transports scolaires du nord de Mayotte exerçaient un droit de retrait à la suite de l'agression violente d'un chasseur dans son bus chargé d'élèves... Des « élèves pairs » (constituant un conseil qui a pour objet de rendre les élèves acteurs de leur propre sécurité) sélectionnés par la gendarmerie doivent continuer à être formés à la médiation scolaire afin de prévenir les violences en milieu scolaire.

En Guyane, c'est le récent lycée professionnel de Larivot qui a connu alertes et débrayages de la part des enseignants pour dénoncer, en vrac, l'arrêt des travaux concernant par exemple le hall sportif, l'insuffisance des moyens pédagogiques, l'absence de réseau wifi, le manque d'équipements dans les ateliers de maintenance des véhicules... Ouvert avec 300 élèves il y a 3 ans, l'établissement en accueille déjà plus de 700 aujourd'hui. La collectivité territoriale de

Guyane s'est engagée à répondre favorablement sur plusieurs points.

À Saint-Martin, l'absence de plusieurs PLP titulaires reste récurrente dans la voie professionnelle et cela alors que, depuis 2010, l'île a perdu presque le quart de ses effectifs scolaires. Et en Guadeloupe, cette année encore une forte présence des gendarmes autour des établissements était visible à la rentrée, afin de poursuivre la lutte contre les violences verbales et physiques, les addictions et le trafic de stupéfiants qui gangrènent les établissements scolaires guadeloupéens.

Présents dans toutes les académies et territoires d'outre-mer, le SNETAA-FO reste mobilisé partout, sur le terrain, auprès des collègues ultra-marins afin de faire aboutir leurs revendications, pour que la voie professionnelle reste une voie de réussite et d'accomplissement pour tous nos élèves !

RENTÉE DE FÉVRIER 2026 EN NOUVELLE-CALÉDONIE : UNE PÉNURIE D'ENSEIGNANTS DÉJÀ ANNONCÉE ?

Début septembre, le vice-rectorat a procédé à la première étape de recrutement des enseignants qui seront mis à disposition pour la rentrée de février avec la publication de la liste des retenus au mouvement extra-territorial qui concerne 96 personnels, tous corps confondus, dont 21 PLP. Un mouvement qui se rétrécit d'année en année et laisse déjà craindre des absences de professeurs titulaires à certains endroits, comme dans les îles Loyauté et en Province Nord, où les absences non remplacées et les postes vacants deviennent structurels. Si on ajoute à cela le très grand nombre de MA qui ne s'étaient même pas connectés dans les temps pour émettre leurs vœux d'affectation pour la prochaine rentrée, il y a de quoi s'inquiéter !

En attendant les résultats du mouvement intra-territorial, prévu pour tout début novembre, n'hésitez pas à joindre le SNETAA en Nouvelle-Calédonie à snetaaafonoumea@gmail.com pour toute question concernant le territoire !

Stéphanie Van Oost

LA REVUE DE PRESSE DES PLP

le podcast qui décrypte l'actualité de l'enseignement professionnel



RENDEZ-VOUS TOUS
LES JEUDIS POUR
UN DÉCRYPTAGE INÉDIT
DE L'ACTUALITÉ DE
L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL.

ÉCOUTEZ VOTRE PODCAST
SUR TOUTES LES
PLATEFORMES ET SUR
WWW.SNETAA.ORG/PODCAST

SAINT-PALAIS (17)



MAISON DES DOUANIERS

VIVIAN MAIER

© Estate of Vivian Maier, Courtesy of Michael Ochs Archives and Howard Greenberg Gallery NY

CANNES (XX)



CENTRE D'ART LA MALMAISON

JEAN-MICHEL OTHONIEL, POUSSIÈRE D'ÉTOILES

Jean-Michel Othoniel © Adapp, Paris, 2025.

PARIS (75)



LIEU

NIKI DE SAINT PHALLE, JEAN TINGUELY, PONTUS HULTEN

© 2025 Niki Charitable Art Foundation / Adapp, Paris.

Photographe de l'ombre, chasseuse d'instant fugaces. Son tour du monde en 1959 traverse les frontières et saisit la beauté brute des anonymes. Cent vingt mille négatifs dormaient, son génie s'éveille enfin.

JUSQU'AU 02 NOVEMBRE 2025

Maître du verre, sculptures lumineuses et perles monumentales. Savoir-faire artisanal, dialogue entre matière et lumière : une inspiration pour éveiller chez les élèves la beauté du geste et l'amour de l'art.

JUSQU'AU 04 JANVIER 2026

Trio visionnaire : deux artistes amants et leur complice curateur. Sculptures explosives, machines cinétiques, Nanas monumentales. Une aventure artistique révolutionnaire qui a transformé l'art contemporain.

JUSQU'AU 04 JANVIER 2026

CINÉMA



MOI QUI T'AIMAIS

Les 12 dernières années d'un couple mythique du cinéma français. Entre infidélités,

jalousie et tendresse, leur amour résiste aux épreuves. Elle refuse d'être victime, il multiplie les liaisons, mais ils ne se quitteront jamais. Un portrait intime et mélancolique.

SORTIE LE 1^{ER} OCTOBRE 2025

BERLINGUER - LA GRANDE AMBITION

Portrait d'un leader politique charismatique qui tenta de faire entrer les communistes au

gouvernement italien en 1978. Cinq ans de lutte pour défier les divisions de la Guerre froide et réaliser un compromis historique avec les démocrates-chrétiens. Biopic captivant.

SORTIE LE 08 OCTOBRE 2025



LA FEMME LA PLUS RICHE DU MONDE

Une nonagénaire, héritière d'une fortune colossale, lègue des millions à un jeune photo-

graphe. Tragédie familiale contemporaine inspirée d'une affaire réelle, oscillant entre thriller psychologique et drame bourgeois. Secrets, pouvoir et vengeance dans la haute société.

SORTIE LE 29 OCTOBRE 2025

BRÈVES



4. LE CALENDRIER SCOLAIRE REVU ?

Alors que les calendriers scolaires sont normalement arrêtés pour 3 ans comme le prévoient les textes, seul le calendrier de l'année scolaire 2026/2027 a été présenté début septembre. En effet, la « Convention citoyenne sur l'organisation des temps scolaires » qui a débuté ses travaux fin juin et doit rendre ses conclusions en novembre pourrait bouleverser les calendriers. Seule certitude pour l'instant, l'année scolaire 2026/27 reste dans un découpage « classique » avec une pré-rentrée fixée au lundi 31 août 2026. Affaire à suivre...

5. MUTATIONS INTER 2026 : RIEN DE NEUF ?

Le SNETAA a été reçu par le DGRH pour connaître les suites de l'expérimentation PLP pour le mouvement inter 2026, proposée ce printemps par notre administration (échanges de poste à poste...). Mais une fois encore, le ministère recule : pas de nouveauté annoncée pour le prochain mouvement et donc, des mutations PLP qui s'annoncent encore bien difficiles pour les collègues... Seule piste envisagée : augmenter cette année le nombre de POP sur des postes PLP afin de laisser entrer en académie des collègues bloqués par les barres d'entrées trop hautes... Affaire à suivre !

1. BIENVENUE DANS LE DISPOSITIF Avenir Pro

Jamais à court d'idées, le ministère envisageait de développer un nouveau dispositif (déjà expérimenté depuis 3 ans), « Avenir Pro », afin de mieux préparer l'insertion professionnelle des lycéens professionnels. Cela consiste en des interventions de conseillers de France travail ou de la Mission Locale auprès des élèves des terminales CAP et bac pro avant leurs examens finaux. Une seconde phase, appelée « Avenir Pro + » devait prendre le relais du dispositif « Ambition Emploi » qui s'adresse à des « élèves » volontaires, sans emploi ni formation. La démission de notre ministre risque de freiner le déploiement de ce nouveau dispositif. Et si on laissait « juste » nos élèves suivre leurs formations en redonnant aux LP les moyens de faire correctement leur boulot ?...

2. CONCOURS DE RECRUTEMENT PLP/CPE

L'inscription aux concours de recrutement PLP ou CPE est ouverte sur internet depuis le 18 septembre jusqu'au 6 novembre, 12h (pour l'instant), comme le précise l'arrêté paru dans le JO du 17 septembre. Les épreuves d'admissibilité des concours externe et 3e concours sont, quant à elles, programmées dans la seconde quinzaine de mars 2026.

3. LE SNU, C'EST FINI ?

Créé par Emmanuel Macron en 2017, le service national universel (SNU) n'a jamais convaincu avec ses objectifs et contenus flous, son coût élevé et la faible participation des jeunes. Le SNETAA avait dès le début critiqué ce dispositif mal ficelé. Après un rapport de la Cour des comptes bien négatif en 2024, c'est au tour du rapport de deux députés de l'Assemblée nationale publié mi-septembre de dénoncer ce dispositif et d'en demander sa suppression. Ce serait chose faite puisque le nouveau premier ministre vient d'annoncer sa « mise en extinction » pour janvier 2026.



ADHÉSION AU SNETAA-FO | 2025-2026

Nom
Nom de jeune fille
Prénom
Date de naissance
Adresse
Code postal
Tel. fixe
Tel. portable
Adresse e-mail

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Classe normale Hors classe Retraité
Stagiaire Classe exceptionnelle

PLP AED/AEP/AESH Contractuel
CPE Sans solde DDFPT

Discipline : Autre :

JE CALCULE MA COTISATION

Échelon Tarif Temps partiel

Cotisation : temps partiel x tarif =

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

OUI + 25 € (pour frais de traitement et de port)

NON (merci de bien indiquer votre adresse mail)

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2025/2026

Lycée professionnel SEGPA (collège)
Lycée polyvalent (SEP) EREA

Autre :

Nom d'établissement :

Ville : Académie :

Bulletin à retourner dûment complété et accompagné de votre chèque au SNETAA-FO - 417 Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à :

Le :

**NOM ET ADRESSE
DU CRÉANCIER**

SNETAA-FO, 417 BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD CEDEX
N° identifiant créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

**N'OUBLIEZ PAS DE
JOINDRE VOTRE RIB AVEC
VOS CODES IBAN ET BIC !**

SIGNATURE (OBLIGATOIRE)

En signant ce formulaire mandat, vous autoriser le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation compète sera prélevée de février à août en sept fois.

TARIF MÉTROPOLÉ

ÉCH.	CLASSE NORMALE	HORS CLASSE	CLASSE EXCEPTIONNELLE	CONTRACTUELS	
				INDICE	COTISATION
1	133 €	291 €	347 €	MOINS 450	81 €
2	183 €	313 €	368 €	450 À 500	114 €
3	190 €	325 €	380 €	500 À 700	140 €
4	228 €	348 €	399 €	+ 700	164 €
5	237 €	368 €			
6	244 €	381 €			
7	256 €	388 €			
8	271 €		HE-A 1 : 414 € HE-A 2 : 431 € HE-A 3 : 455 €		
9	290 €				
10	313 €				
11	331 €				

COTISATIONS UNIQUES

SANS SOLDE	29 €
AED/AEP/AESH	51 €
STAGIAIRES	99 €
RETRAITÉS TITULAIRES	151 €
RETRAITÉS CONTRACTUELS	51 €

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

UNE ADHÉSION DE

133 €

metaa
FO

-66%

**DE CRÉDIT
D'IMPÔT**

COÛT RÉEL

45,22

Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin.
Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNETAA-FO. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snetaanat@snetaa.org

DU 10 AU 28

NOVEMBRE

2025



JE VOTE !